

**ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE  
EUROPEENNE**

**DIRECTION DE LA DOCUMENTATION PARLEMENTAIRE  
ET DE L'INFORMATION**

**L'ACTUALITE EUROPEENNE  
ET LA PRESSE**

**(15 juin - 10 septembre 1961)**

## S O M M A I R E

	<u>Page</u>
<b>I - LA CONFERENCE DE L'A.P.E. AVEC LES PARLEMENTS D'ETATS AFRICAINS ET DE MADAGASCAR ET LA SESSION DE JUIN-JUILLET</b>	
Presse belge .....	1
Presse allemande .....	8
Presse française .....	13
Presse italienne .....	17
Presse luxembourgeoise .....	21
Presse néerlandaise .....	22
Presse africaine .....	27
 <b>II - PROBLEMES EUROPEENS ACTUELS</b>	
1. La Conférence de Bonn et la construction européenne .....	31
2. La demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun .....	39
3. La Communauté européenne et les pays en voie de développement .....	55
4. Divers .....	57

# I. LA CONFERENCE DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE AVEC LES PARLEMENTS D'ETATS AFRICAINS ET DE MADAGASCAR ET LA SESSION DE JUIN-JUILLET

---

## P R E S S E   B E L G E

La Conférence parlementaire européenne a suscité un intérêt particulier dans la presse belge dont plusieurs organes avaient délégué à Strasbourg un envoyé spécial.

De longs comptes rendus et des commentaires, presque unanimement favorables, ont attiré, jour après jour, l'attention de l'opinion publique sur l'importance considérable de l'initiative prise par l'Assemblée des Six.

"On a souvent critiqué, note LE PEUPLE (20 juin) sous la signature de son envoyé spécial Kurt GRUNEBAU, - et à juste titre - l'ambiance strasbourgeoise avec ses discours interminables et son avalanche de rapports. On a également pu dire que les résultats du Conseil de l'Europe étaient relativement maigres.

"Certes, l'Assemblée consultative de l'Europe des Seize a déçu les espoirs des quelques Européens activistes, mais le Conseil de l'Europe n'est pas l'Europe des Six. Et c'est cette Europe des Six, cette soi-disant petite Europe, pour laquelle la Grande-Bretagne découvre subitement ses amours, et qui connaît un taux d'expansion économique plus grand que celui des Etats-Unis, qui domine aujourd'hui à Strasbourg.

"C'est l'Europe des Six, ou plus exactement l'Assemblée Parlementaire Européenne, qui groupe les représentants des parlements des six pays, qui a eu le courage d'organiser la première grande rencontre entre parlementaires africains et européens.

"Franchement parler, les parlementaires européens ont cette fois mieux fait que leurs gouvernements qui sont trop enlisés dans leurs tâches quotidiennes ou les soucis à propos de tarifs douaniers préférentiels ou le protectionnisme agricole.

"Les parlementaires européens ont cru nécessaire de s'approcher de l'Afrique avant que les gouvernements ne le fassent. On sait que les négociations intergouvernementales, organisées par la Communauté européenne, se dérouleront seulement en septembre. Les parlementaires européens ont voulu précéder les gouvernements et créer d'abord une atmosphère de rapprochement."

L'importance de la participation du Congo ex-belge est relevée par le même journal en date des 24-25 juin : "Parmi les délégations africaines et malgache représentées à

la Conférence "Europe-Afrique", celle du Congo ex-belge est la plus nombreuse. Avec les fonctionnaires de la Chambre et du Sénat de Léopoldville qui l'accompagnent, la délégation congolaise compte près de trente personnes. Depuis son indépendance, le Congo n'avait jamais envoyé un si grand nombre de ses parlementaires à l'étranger.

"On sait aujourd'hui que le gouvernement de Léopoldville et notamment M. Justin BOMBOKO, ministre des Affaires étrangères, avaient insisté sur le départ de cette délégation qui fut d'ailleurs pourvue sinon d'instructions, du moins de recommandations. Encore hier, vendredi, Léo fit parvenir un message à Strasbourg par lequel on demande aux parlementaires congolais de ne pas rentrer brusquement, mais de continuer sa participation aux travaux de la conférence.

"Toutes les régions étaient représentées et aussi tous les partis, sauf la Conakat de M. TSHOMBE. La Balubakat de M. Jason SENDWE, le M.N.C. de feu Patrice LUMUMBA, le P.S.A. de MM. GIZENGA et KAMITATU, l'Abako de M. KASA-VUBU, tous ces groupements politiques tenaient à prendre contact avec l'Europe du Marché Commun, mais aussi avec les nombreuses délégations d'autres Etats indépendants d'Afrique.

"Après cinq jours de présence à Strasbourg, la délégation congolaise s'est parfaitement adaptée au climat particulier des assemblées européennes, au sein desquelles on fait depuis longtemps comme le disait Fernand DEHOUSSE, "l'économie du nationalisme".

LA MEUSE (20 juin) constate, qu'au début de la Conférence : "Les observateurs sont unanimes : Strasbourg ne donnera des résultats que si les interlocuteurs européens parviennent à persuader les Africains que l'Afrique est aimée de l'Europe d'une autre manière que "le lion aime la biche".

"Les ex-colonies, elles demanderont à leurs anciennes nations mères de développer immédiatement l'effort de solidarité de l'Europe vers l'Afrique, faute de quoi l'association risquerait d'être sans portée dans l'avenir. En plus, elles donneront leur point de vue sur les formes politiques et institutionnelles de la coopération, l'assistance technique, les problèmes économiques et les échanges culturels qu'elles espèrent obtenir. En fait, chacun mesure l'importance considérable que revêt cette conférence tant pour l'avenir de l'Afrique que pour la compétition Est-Ouest et, à longue échéance, pour la continuation des échanges euro-africains indispensables à l'Europe."

Sous un titre qui s'étend sur la moitié de la première page du SOIR (20 juin) Charles REBUFFAT brosse ce tableau coloré de l'évènement historique : "Pour la première fois dans l'Histoire, des parlementaires européens, africains et malgaches se sont réunis sur un pied de complète égalité, au sein d'une même assemblée, pour discuter les possibilités de coopération entre les deux continents. L'évènement s'est déroulé lundi à Strasbourg, où s'ouvrait la Conférence

groupant l'Assemblée parlementaire européenne (le parlement des Six) et plus d'une centaine de députés et de sénateurs représentant seize pays d'Afrique". (....).

"Les drapeaux des jeunes Etats d'Afrique et de Madagascar flottaient pour la première fois dans les rues de Strasbourg, mêlés aux couleurs plus connues des six pays de la Communauté européenne. Devant la Maison de l'Europe, le tapis rouge avait été déroulé comme aux grandes occasions et, de fait, il fallait remonter aux journées les plus exaltantes de la courte histoire européenne pour retrouver une telle affluence dans les couloirs, une telle attention dans l'hémicycle, voire même un tel enthousiasme : témoin les ovations qui saluèrent la constitution solennelle du bureau, qui a été composé moitié-moitié de Blancs et de Noirs, et au sein duquel M. Charles JANSSENS représente la Belgique et M. Louis LUMUNDU, du parti solidaire africain, le Congo-Léopoldville.

"Ce souci d'une stricte égalité a conduit à la coprésidence aux côtés de M. Hans FURLER, M. Lamine GUEYE, président de l'Assemblée nationale sénégalaise et vieux routier de la politique ... française, puisqu'il appartient - déjà - aux gouvernements de la IIIe République. M. GUEYE a été désigné à l'unanimité par ses collègues africains et malgaches à la fois comme président et comme principal porte-parole. Le choix est certainement de bon augure pour l'issue de la conférence, car le dirigeant sénégalais est un nationaliste modéré, dont le préjugé à l'égard de la coopération eurafricaine est, sans nul doute, favorable. Le discours d'ouverture de M. Lamine GUEYE n'a pas été pour autant dépourvu de pointes. De l'avis de ceux qui le connaissent bien, il a même été parfois beaucoup plus mordant qu'à l'ordinaire.

"Certes, il a appelé de ses vœux une solidarité active et fraternelle des deux continents, soulignant notamment que la paix en Europe commandait la paix en Afrique, et vice-versa. Mais, a-t-il ajouté, pareille solidarité ne peut se concevoir sans l'égalité fondamentale des deux partenaires, non seulement sur le plan psychologique, mais dans ses conséquences économiques".

Refus de classer les gouvernements africains en gouvernements communistes ou conservateurs, à l'instar de ce qui se fait dans les autres continents; refus de précociser, entre les Etats africains et l'Occident une association qui exclurait les ex-pays du Commonwealth : telles ont été les thèses formulées avec force, constate dans DE STANDAARD (26 juin) M. Victor LEMMANS, membre de l'Assemblée, par le Président Lamine GUEYE :

"M. PLEVEN et M. HALLSTEIN, président de la Commission de la C.E.E., ont exposé des idées analogues, de même que M. Jean DUVIEUSART et d'autres orateurs qui ont pris la parole à la Conférence. M. HALLSTEIN a souligné l'importance de l'autonomie et de l'indépendance économique comme fondement de l'indépendance politique nouvellement

conquête. De nombreux orateurs ont déclaré qu'il était souhaitable de maintenir l'association existante mais de la réorganiser, au plus tard au printemps 1962, conformément aux conceptions et aux intérêts des participants. C'est là une tâche à laquelle devront s'attaquer les Six et les divers Etats africains; il serait souhaitable qu'une consultation des Etats africains en commun précède l'association individuelle de ceux-ci : M. DEHOUSSE notamment a insisté sur cette idée. Mais, bien entendu, les Africains devront prendre la décision qui leur convient. (...).

"Ce qui était frappant à cette conférence, c'est l'intérêt qu'elle a suscité parmi le public des tribunes, occupées par des Blancs et des Africains, ainsi que dans la presse. Le spectacle y était peut-être pour quelque chose. Mais ce grand intérêt était dû principalement à l'initiative elle-même. L'opinion publique a montré qu'elle était convaincue de voir naître de nouvelles formes de coopération politique et économique. (...).

"Même ceux qui étaient restés sceptiques devant l'action précipitée de certains parlementaires européens, comme on l'a appelée, et devant l'étendue que le président FURLER a donné d'emblée à cette nouvelle sorte de diplomatie parlementaire, ont dû reconnaître que cette initiative était pleine de promesses inattendues. Certes, on a craint par moments qu'il puisse y avoir subitement du sable dans l'engrenage - tout ce qui est nouveau renferme des risques - mais en fin de compte on a pu éviter jusqu'au moindre incident".

Au terme d'une longue série d'articles consacrés aux travaux de la Conférence, l'envoyé spécial de l'ECHO DE LA BOURSE (29 juin) dresse sous le titre "Un engagement plein de promesses" un bilan dont nous extrayons ce passage : "Disons-le franchement : la Conférence parlementaire groupant les représentants des nations du Marché commun et des pays africains auparavant sous tutelle peut être considérée comme étant le jalon initial d'une association dont la puissance future peut concurrencer avantageusement les concentrations économiques de l'Est et de l'Ouest.

"Sur le plan politique, il est incontestable que l'Europe sort triomphante des débats strasbourgeois. Véritable réplique à la conférence de Bandoeng, cette confrontation affiche la volonté de combattre les influences extrémistes et fait échec aux tentatives menées par les idéologues communistes en terre africaine. On ne peut négliger, à cet égard, de rappeler les témoignages d'amitié exprimés par les délégués de l'ex-Communauté française envers la France. Au moment même où ce pays est en proie à des difficultés intérieures, l'hommage rendu par les nations africaines constitue un acte de confiance et d'espérance qui montre d'une façon pertinente l'extraordinaire rayonnement d'une nation qui donna au monde des Descartes, des Bergson, des Pascal ...

"L'Afrique, par la voix de ses délégués, a choisi le chemin tracé par l'Europe. La leçon est à retenir.

"Mais les valeurs spirituelles ne peuvent acquérir leur plein rendement qu'en s'appuyant sur des structures solides qui leur permettent un épanouissement harmonieux. En l'occurrence une association euro-africaine ne peut trouver sa justification qu'en se basant sur une certitude économique, facteur-clé de toute évolution. (...).

"La parole, maintenant, est aux gouvernements respectifs. A eux d'examiner les suggestions émises avec une bonne foi évidente par les parlementaires des deux continents. A eux de les entériner afin que l'axe Europe-Afrique puisse réellement se matérialiser".

Enfin, dans VERS L'AVENIR (28 juin), Dominique DEMAIN remarque : "Fait important, les considérations économiques n'ont pas été seules à prévaloir. Il semble que pas mal de participants, notamment africains, aient eu dans l'idée le développement de l'association dans une direction politique. Ainsi se trouverait réalisée la fédération multiraciale dont rêvait M. Félix HOUPHOUET-BOIGNY, président de la Côte-d'Ivoire. Mais dans un cadre eurafricain et non plus seulement franco-africain.

"Si l'on jette un coup d'oeil sur la carte, on voit que le bloc ainsi constitué forme -géographiquement- l'épine dorsale de l'Europe et de l'Afrique, contre laquelle pourraient bien venir se briser les rêves impérialistes des Nasser et des N'Krumah, et qui pourrait être la plus efficace des barrières aux influences communistes sur le continent noir. Tout aussi important : l'association, en unissant anciennes métropoles et anciennes colonies par le lien d'un intérêt commun, renoue avec des traditions d'échanges que les remous de la décolonisation avaient compromises dans la méfiance mutuelle".

+

+ +

Si les travaux de l'Assemblée durant la session ordinaire qui suit immédiatement la Conférence eurafricaine, n'ont pas bénéficié du même retentissement, ils n'en ont pas moins été largement relatés par la presse belge sous la forme de comptes rendus des débats.

Le problème de la reconversion minière, le statut européen du mineur et l'évolution de la sécurité dans les mines ont retenu son attention et, particulièrement les interventions de MM. TOUBEAU, TROCLET et PETRE, ainsi que celle de M. DE BLOCK sur l'activité de l'Euratom.

HET VOLK (28 juin) écrit sous le titre "Une décision importante de l'Assemblée Parlementaire Européenne : "Aujourd'hui l'Assemblée parlementaire européenne a pris

une importante décision concernant les conditions de vie et de travail des mineurs des six pays de la Communauté européenne. Elle a approuvé ce qu'on a appelé le Statut international du mineur. Selon ce statut, les mineurs bénéficieront de salaires équitables et la durée de travail dans les mines sera réduite et inférieure à celle qui est en vigueur dans les autres industries; de plus, certaines règles devront être respectées quant aux possibilités de carrière et aux assurances sociales dont bénéficient les mineurs.

"Nous rappelons que l'Assemblée parlementaire européenne ne dispose que de pouvoirs consultatifs. Néanmoins, cette décision ne manquera pas d'influer sur les relations entre travailleurs et employeurs dans les divers pays.

"Signalons encore que cette séance s'est déroulée en présence d'une nombreuse délégation internationale des syndicats des mineurs".

LA LIBRE BELGIQUE (30 juin) met en lumière l'intervention de M. COPPE au cours du "gros incident" relatif à la fraude en matière de ferrailles : "Le vice-président de la Haute Autorité prit ensuite acte de la déclaration de M. van der GOES van NATERS, selon laquelle il n'avait pas voulu accuser de corruption les membres de la Haute Autorité.

"Cette déclaration dite sur un ton très ferme et très digne eut le don de calmer les esprits et le débat, qui à certains moments avait été extrêmement vif, put être déclaré clos".

Le débat houleux sur le rapport sur la coopération politique entre les Etats membres présenté par M. DEHOUSSE et singulièrement les interventions du rapporteur et de M. BOHY font l'objet de nombreux comptes rendus.

Enfin dans DE NIEUWE GIDS (3 juillet) M. TINDEMANS, député belge, rend hommage à M. Robert SCHUMAN à l'occasion du 75ème anniversaire du Président d'honneur de l'Assemblée : "Le nom de Robert SCHUMAN restera à tout jamais lié au célèbre plan qui a été à l'origine de la C.E.C.A., la première grande réalisation européenne à laquelle nous avons assisté après la guerre. (...).

"Nous avons rencontré Robert SCHUMAN récemment dans une chambre d'hôtel. Il semblait plus gauche et plus étranger encore à ce monde que par le passé. On aurait du mal à deviner que c'est lui le "père" de cette Europe qui est en train de se faire jusqu'à ce qu'il commence à exposer ses idées avec le calme et la pointe d'ironie qui lui sont propres. En tout cas il connaît à fond les problèmes européens et la tragédie de l'Europe et, depuis la place qu'il occupait, il a travaillé avec calme et énergie afin de trouver une solution.



"Ses idées européennes découlent d'ailleurs de ses convictions politiques générales : pendant la période d'après-guerre il a contribué à mettre sur pied la doctrine démocrate-chrétienne. Pour cela aussi nous lui devons notre reconnaissance".

P R E S S E A L L E M A N D E

La conférence commune des parlementaires européens et africains réunie à Strasbourg a trouvé, dans la presse allemande, un écho d'une importance inhabituelle, qui s'est exprimé non seulement dans des exposés détaillés mais également dans de nombreux articles et commentaires.

Le RHEINPFALZ (24.6.) parle d'une conférence d'importance historique : "Dans un monde où les conférences échouent, où les problèmes demeurent sans solution et où les conférences au sommet déçoivent, cela peut paraître étonnamment prétentieux. Mais il s'agit effectivement d'un point de départ. On a tenté de jeter un pont entre deux continents, on a cherché le moyen de réaliser la grande unité euro-africaine qui, selon les déclarations de M. Monnet devant les étudiants de l'Université de Havard, déterminera la configuration du monde de demain."

DIE ZEIT (30.6.) apprécie le rôle politique de la conférence de Strasbourg en ces termes : "La première séance de travail que les parlementaires européens et africains ont tenue en commun la semaine passée à Strasbourg a eu un grand succès. Cent trois députés noirs et cent quarante-trois députés blancs s'étaient réunis dans la capitale de l'Europe pour élaborer des recommandations en vue de conclure de nouveaux accords entre la C.E.E. et seize pays africains, autrefois placés sous la dépendance de la France, de la Belgique et de l'Italie. Grâce à cette "semaine de rencontre entre Noirs et Blancs" l'histoire honorera plus tard la C.E.E. de trois étoiles: En organisant cette rencontre la C.E.E. s'est engagée dans une voie qui promet plus de succès que la plupart des prises de contact pratiquées jusqu'à présent. La rencontre de Strasbourg marque le début d'une évolution des rapports euro-africains qui écarterait à l'avenir les demandes habituelles de fonds de développement et ferait en sorte qu'une communauté de travail forte et saine entre tous les participants se substitue aux rapports non réglementés qui existaient jusqu'à présent entre crédi-teurs et débiteurs. L'Est pourrait difficilement attaquer une telle communauté de travail à intérêts partagés car la solidarité de l'Europe occidentale dont la C.E.E. est l'expression fera naître grâce à une aide économique décidée en commun et adaptée aux différentes régions, une solidarité semblable entre les jeunes Etats africains. C'est en cela que réside l'importance politique de la réunion de Strasbourg et le mérite de ceux qui l'on organisée."

Nous lisons dans le journal DIE WELT DER ARBEIT (30.6.) : "L'Assemblée parlementaire européenne avait certes pris une décision osée, en invitant les parlementaires responsables de seize jeunes Etats africains à une consultation commune sur la manière de col-

laborer à l'avenir. Par le traité de Rome les peuples du continent noir étaient pour ainsi dire devenus obligatoirement membres de la C.E.E. En 1957 la plupart d'entre eux n'étaient pas encore indépendants, ils étaient considérés comme "associés", c'est-à-dire qu'ils profitaient de tous les avantages de la Communauté sans devoir en assumer les obligations. Cette situation prendra fin au terme de l'année 1962. Il fallait trouver le moyen de transformer cette communauté obligatoire entre Etats européens et africains en une coopération librement consentie. Ce moyen a été trouvé... De grandes déclarations ont fait l'éloge du travail accompli. Ceux qui ont parlé d'"heure historique" ont encore employé le qualificatif le plus modeste. Toujours est-il que l'oeuvre réalisée a une portée économique, sociale et culturelle exceptionnelle et, qu'en plus la suppression des barrières révolues entre le noyau de l'Europe et d'une grande partie de l'Afrique a marqué le début d'une oeuvre constructive dont l'importance politique est immense."

Les grandes palabres de Strasbourg - constate le RHEINISCHE MERKUR (30.6.) - ont suffisamment éclairci la position des partenaires et les Africains étaient sans doute particulièrement sensibles au fait de pouvoir exposer leurs problèmes d'une manière aussi détaillée et approfondie (attirance que l'Est ne peut pas offrir sous cette forme). Mais il est temps d'agir maintenant et les gouvernements des six Etats feront bien de tenir compte dans leur action du fait que la Commission de Bruxelles et l'Assemblée de Strasbourg ont accompli un travail préalable qui a été couronné d'un tel succès et que les Africains ont apprécié sans réserve. Bien des souvenirs laissés par des colonisateurs nationaux s'estompent si à l'avenir on ne traite plus avec eux mais avec les émigrés d'une Europe nouvelle. C'est la raison pour laquelle les Africains ont toujours insisté pour que les institutions de la Communauté économique et non pas les gouvernements nationaux leur soient opposés comme partenaires aux négociations. Le prestige de l'Europe a été revalorisé, notamment par les Africains. Est-il regrettable ou salutaire que de telles impulsions doivent nous venir de l'extérieur ? Peut-être les deux à la fois, regrettable et salutaire.

La FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG (27.6) conclut ses considérations sur la conférence de Strasbourg par les remarques suivantes : "La session de l'Assemblée à Strasbourg n'était pas une séance académique de philosophie euro-africaine. Elle portait sur des questions de premier ordre et des questions matérielles sous la devise : "Le malheur n'attend pas, il surgit". L'unanimité s'est faite non point sous l'effet d'une sorte de panique, chacun étant disposé à accorder rapidement une aide quelconque afin de se débarrasser de toute responsabilité historique et actuelle. A ceux qui, initialement, s'étaient opposés à la mise en oeuvre de plans régionaux en déclarant que les mêmes tâches se posaient en de nombreux endroits dans le monde entier,

il a été rétorqué avec succès : Commençons donc par là. Etablissons un exemple pour le reste du monde. Une association sciemment conçue entre des Etats industrialisés et des pays en voie de développement, un plan de développement établi avec réflexion, dans lequel rien n'est laissé au hasard, tels qu'ils ont été projetés en commun dans cette assemblée et dont l'exécution doit être entreprise plus tard en commun, n'existent nulle part ailleurs."

Pour les députés africains les recommandations de Strasbourg représentent une sorte de charte d'association avec la C.E.E. à laquelle ils ont collaboré efficacement et qu'ils désirent dorénavant voir se réaliser point par point, constate le HANDELSBLATT (27.6.) : "De ce fait le Conseil de ministres de la C.E.E. et, par conséquent les gouvernements des pays de la C.E.E., sont moralement davantage engagés qu'ils ne le sont habituellement par les recommandations de l'Assemblée de Strasbourg, dont le Conseil de ministres prend connaissance sans être tenu de les suivre. C'est pourquoi la conférence africaine des gouvernements de la C.E.E. organisée à Strasbourg se présentait dès le début comme une entreprise hasardeuse. Mais les parlementaires africains ont fait preuve de beaucoup de discernement et de compréhension, ils n'ont pas posé ou maintenu des exigences déraisonnables. C'est précisément de cette manière qu'ils ont considérablement renforcé la valeur de ces recommandations. Si elle se déroule comme prévu, la coopération régulière que viennent de décider le parlement européen et les parlements africains, jouera sans aucun doute le rôle du balancier dans le mécanisme de l'horloge."

La FRANKFURTER RUNDSCHAU (26.6.) écrit : "Parmi les résultats satisfaisants de la rencontre de Strasbourg on compte également le fait que les deux partenaires sont conscients de la portée politique de leurs décisions, mais que par contre ils ont su préserver la discussion de tout fatras idéologique. Par leur adhésion au Marché commun, les Etats africains ne veulent pas prendre partie pour telle ou telle idéologie, ni se laisser entraîner dans la lutte des blocs politiques."

Le journal DIE WELT (26.6) aboutit aux conclusions suivantes : "Tout compte fait les Africains - même s'il ne s'agit provisoirement que de l'élite d'expression française et pas encore de celle des territoires britanniques - ont démenti les prévisions de Lénine sur l'époque post-coloniale : l'animosité ne subsiste pas fatalement entre les anciens dominateurs et ceux qu'ils auraient soumis."

La BONNER RUNDSCHAU (24.6.) a intitulé l'un de ses articles "L'ombre de l'Angleterre sur la conférence de Strasbourg" : "Comme le démontraient également les nombreuses questions posées quant à l'adhésion des pays du Commonwealth, la grande ombre qui planait sur la conférence était la Grande-Bretagne. Sans cesse le voeu de voir adhérer ce pays a été exprimé et sans cesse il a été fait

allusion à la décision de l'Angleterre, toujours en suspens. Là encore M. Lamine GUEYE a manifesté un optimisme remarquable. Les territoires qui s'intéressent à l'association sont de plus en plus nombreux. Il est quelque peu inquiet de voir que l'on songe à élargir le cadre toujours davantage alors que les fondations européennes ne sont pas encore très solides."

"L'Europe célèbre ces jours-ci un triomphe", écrit le MANNHEIMER MORGEN (23.6) : "Mais il est lié à une bombe qui peut exploser avec une détonation terrible si la C.E.E. ne satisfait pas les espoirs qui ont été fondés en elle. Seize Etats sont sur le point d'adhérer à la Communauté européenne, trois autres territoires envisagent de suivre la même voie. On ne peut pas s'imaginer ce que cela représente : 50 millions de consommateurs, de précieuses réserves en matières premières, la suppression des barrières entre le monde blanc et le monde de couleur, de nombreuses possibilités économiques et politiques. Mais pour tout cela il faut payer le prix. Avec inquiétude nous attendons la réponse : l'Europe sera-t-elle en mesure de le faire ?"

+

+ +

La presse allemande a traité en détail de la session de juin de l'Assemblée parlementaire européenne, mais n'a pas publié en général de commentaires sur les débats. Au premier plan des comptes rendus, il y a les discussions sur le statut européen du mineur et les déclarations du président de la Commission de la C.E.E., ainsi que la révision du traité instituant la C.E.C.A.

Dans un article traitant de la politique énergétique la FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG du 4 juillet écrit : "L'Assemblée parlementaire européenne n'a consacré que deux heures la semaine dernière à la politique énergétique. Au fond, elle n'en a pas discuté du tout, bien qu'il y eût suffisamment de raisons de le faire. Tous les groupes politiques s'efforcèrent de faire preuve d'unanimité. Les représentants étaient-ils fatigués ? Ou bien voulaient-ils - les uns par leurs discours, les autres par leur silence - ne pas s'exposer à se voir soupçonner de ne pas être de bons Européens ? Quoi qu'il en soit : ce qui a été alors décidé sous forme de recommandation, dans la grande salle de séances de Strasbourg, et ce qu'on a pu entendre ensuite dans les couloirs de la Maison de l'Europe et en dehors des salles de séances au cours des conversations du soir, était en contradiction frappante avec toutes les notions d'économie de concurrence. L'Assemblée parlementaire européenne a opté - bien qu'avec une assistance traditionnellement clairsemée - pour une conception de l'économie basée sur l'administration centrale".

Le WELT DER ARBEIT du 7 juillet commence son compte rendu de la discussion du statut du mineur par l'affirmation suivante : "Ce qui se produit en général seulement lorsqu'une grande catastrophe minière secoue la conscience du monde, s'est produit aujourd'hui à Strasbourg: l'attention de l'Europe a été dirigée sur les dangers particuliers de la mine et surtout sur ceux qu'encourent les mineurs de fond. Devant des tribunes combles, dans lesquelles se trouvaient également de nombreux mineurs, il a été décidé d'accorder aux mineurs des six Etats de la C.E.E. un statut spécial qui tient compte des dangers inhérents à leur profession. L'Assemblée parlementaire européenne a pris cette décision à l'unanimité qui devint ainsi une véritable manifestation."

La SÜDHANNOVERSCHE VOLKSZEITUNG du 4 juillet écrit au sujet du déroulement des débats politiques : "Le caractère tragique de cette Assemblée parlementaire européenne, depuis son début, a été qu'elle n'a pour ainsi dire pas manifesté de compréhension pour les problèmes politiques. A l'étonnement des journalistes, du public des tribunes et des diplomates, le débat "politique" n'était une fois de plus qu'un simple débat "constitutionnel" pour les spécialistes en économie et les "Européens". Seulement chez Hallstein (même lorsqu'il joue son propre petit jeu avec l'entêtement qui lui est propre) on sent que pour lui l'intégration, du point de vue politique, est dictée par la nécessité de faire route commune, malgré toutes les craintes et, du point de vue économique, par la perspective que notre potentiel ajouté à celui de l'Amérique demeure supérieur à celui de l'Est."

P R E S S E F R A N C A I S E

---

La Conférence eurafricaine de Strasbourg a obtenu une très large audience dans la presse française. Tous les journaux, même ceux qui ne s'intéressent pas beaucoup à l'Assemblée Parlementaire Européenne, ont rendu compte de cette réunion et publié les conclusions auxquelles elle abouti. Un grand nombre d'entre eux avaient aussi annoncé cette Conférence, et même étudié les problèmes qui lui étaient soumis. L'article de ce genre le plus important a paru dans LE MONDE du 18 juin sous la signature de Pierre DROUIN dans lequel il analyse quatre documents de travail préparés par des membres de l'Assemblée.

Indépendamment des comptes rendus, les commentaires sont nombreux et tous de ton favorable. Citons tout d'abord un long article dû à M. Hans FURLER paru dans LE MONDE DIPLOMATIQUE du 6 juillet. Après avoir exposé les raisons de cette conférence, fait l'historique de sa préparation et commenté les recommandations adoptées, le Président de l'Assemblée conclut : "Ainsi, grâce à l'initiative de l'Assemblée Parlementaire Européenne et à l'esprit de coopération résolue de tous, il a été possible non seulement de réunir cette conférence bien plus vite et bien plus facilement que certains ne le pensaient, mais encore elle a dressé un programme complet et concret d'association, afin de garantir la paix, d'accroître la prospérité, et d'enrichir la vie de chaque ressortissant de nos peuples".

De son côté, M. LAMINE GUEYE a accordé une interview à DEMOCRATIE 61. Extrayons-en le passage suivant : "A Strasbourg, les Européens répondirent favorablement à l'attente africaine. Ils entérinèrent les requêtes, d'ailleurs sages, de leurs partenaires africains. C'est le raisonnable qui prédomina entre les délégués tous égaux entre eux et tous également animés par le sens d'une nécessaire solidarité identiquement bienfaisante pour leur collectivité. Personne ne farda sa pensée, tant chacun avait le souci de travailler dans la lumière. La discussion loyale dissipa les préventions s'il en existait. L'effort de compréhension mutuelle évita les heurts, surmonta vite les dernières difficultés. L'accord de caractère exclusivement économique se réalisa dans un élan d'unanimité. Que souhaiter de mieux ? Je crois pouvoir soutenir qu'à Strasbourg, régnèrent en même temps une impeccable honnêteté intellectuelle et une sympathie sans grimaces. Ainsi se créa un climat de confiance. Aux gouvernements, maintenant, de l'entretenir, de s'engager résolument dans les larges avenues tracées. N'ont-ils pas devant eux des perspectives éclatantes ?"

On note parfois dans la presse française l'écho d'un regret comme dans l'article du MIDI LIBRE du 6 juillet signé par Etienne ANTONELLI : "... ne pensez-vous pas que si on avait, depuis longtemps déjà, préparé des solutions de ce genre, nous n'aurions pas connu ce que nous connaissons, hélas ! aujourd'hui ?". Mais le ton est généralement

beaucoup plus optimiste. LE FIGARO du 26 juin résume en un mot : "Renforcement de l'association entre le Marché Commun et les Pays africains".

LE POPULAIRE du 26 juin, après avoir analysé les recommandations de la conférence, enchaîne : "Au delà de ces vœux, on retiendra surtout l'esprit de coopération et de confiance dont ont fait montre les anciens colonisés et leurs anciens colonisateurs ..."

De même Jean PICARD-BRUNSVICK conclut ainsi son article dans LA QUOTIDIENNE du 26 juin : "Le spectacle de communauté fraternelle donné à Strasbourg a vivement impressionné les observateurs anglo-saxons qui étaient fort nombreux à suivre les débats."

L'impression de satisfaction n'est pas un sentiment d'euphorie. De nombreux journaux notent l'importance des problèmes encore posés et les conditions d'une bonne marge d'association. C'est ainsi que l'USINE NOUVELLE écrit le 6 juillet : "Il apparaît désormais que les Africains ne toléreront pas que l'association économique puisse être grevée d'une servitude politique. Ils entendent traiter avec les Six sur un pied de parfaite égalité et n'être soumis à aucune idée d'engagement dans un des blocs qui se partagent le monde".

"Les parlementaires, dans cette vaste entreprise de coopération entre vieille Europe et jeune Afrique, ont bien tenu leur rôle et se sont séparés très contents les uns des autres."

Dans LE MONDE du 27 juin, Philippe DECRAENE publie un grand article qui manifeste parfaitement à la fois l'optimisme raisonné de tous ses confrères et la gravité des problèmes encore subsistants qu'il groupe sous trois titres : "L'obsession de la parité", "Le mythe de l'unité africaine", et "L'hypothèque britannique". Sur ces points particuliers notons notamment ce qu'il dit du Mali : "En dépit d'une attitude extérieure dictée par des considérations d'ordre strictement dialectique, le Mali lui-même a constamment consulté ses partenaires. Les éclats de voix de ses délégués n'ont en fait mis en relief que des nuances de forme, mais aucune réserve expresse de fond".

Relevons aussi sa conclusion sur l'avenir des pays anglophones d'Afrique : "Aussi, tout en étant favorables, sur le plan politique, à l'entrée des pays africains d'expression anglaise dans l'association, la plupart des Etats de l'O.A.M.C.E. notamment estiment-ils cette intégration dangereuse du point de vue économique".

Pour confirmer l'opinion de Philippe DECRAENE, on peut citer l'interview accordée par M.HAIDARA, Président de l'Assemblée Nationale malienne, à COMBAT (25 juin), dans laquelle il déclare en particulier : "Le Mali est disposé à accorder aux membres du Marché Commun tous les avantages à condition d'obtenir les mêmes en échange".



La session de juin a eu moins d'écho que la conférence eurafricaine. Elle a cependant obtenu une audience normale dans la presse française. C'est ainsi que LA COTE DES FOSSES du 29 juillet a publié quasi in extenso en une double page le discours prononcé par M. MARJOLIN sous le titre "unification progressive des politiques économiques dans la communauté européenne". Sur ce thème deux sortes de commentaires sont faits par la presse française. Les uns, comme SUD-OUEST, du 1er juillet, titre : "Le Parlement de l'Europe des Six approuve à l'unanimité la nouvelle étape accélérée de désarmement douanier". D'autres, comme LES DERNIERES NOUVELLES du 29 juin écrivent au contraire : "L'accélération de l'union douanière entre les Six ne doit pas masquer les retards de l'union économique". En fait, dans le corps de tous les articles se retrouve une même considération : "... faute de progrès suffisants pour la mise sur pied des politiques communes, notamment dans le secteur de l'agriculture, le franchissement des nouveaux pas proposé par l'exécutif de la Communauté économique ne serait pas possible." (SUD-OUEST, 1.7.61).

La presse française a aussi rendu compte du débat sur la révision du traité instituant la C.E.C.A. Certains journaux, tel NORD-MATIN du 28 juin, indiquent que cette révision est destinée à faire face à la crise charbonnière. Aucun ne prend position sur la valeur de ce projet de révision.

Les mêmes journaux et les journaux économiques et syndicalistes accordent plus d'importance aux débats sur le statut européen du mineur. L'EST REPUBLICAIN du 28 juin résume ainsi l'intervention de M. BOUSCH : "La sécurité de l'Europe c'est non seulement l'OTAN mais aussi la certitude de l'approvisionnement en énergie". Les journaux syndicalistes considèrent ce projet comme un test pour la Communauté européenne. Ils estiment en effet comme FORCE OUVRIERE du 5 juillet que "Sur le plan social, malheureusement, la CECA - et plus sérieusement encore, la Communauté Européenne née du marché commun - n'a pas accumulé des réussites spectaculaires."

Le débat sur la situation sociale des exploitations familiales agricoles a provoqué moins d'articles. Le plus important a paru dans LE POPULAIRE du 1er juillet. Aucun commentaire ne suit l'analyse de la résolution adoptée.

La presse française s'est davantage intéressée au débat relatif à une éventuelle adhésion de la Grande - Bretagne au Marché commun. De façon unanime cette presse met en lumière les déclarations faites par divers orateurs et notamment par MM. DEHOUSSE et HALLSTEIN selon lesquels cette éventuelle adhésion ne doit pas mettre en cause le Traité de Rome et les règles de fonctionnement du Marché commun. C'est avec la même unanimité que les commentaires, d'ailleurs très brefs, approuvent ces déclarations.

En ce qui concerne le débat politique on assiste par contre à des prises de position totalement différentes. Certains journaux tels DEMOCRATIE 61 du 6 juillet qui titre "Echec à de GAULLE", ou LE MONDE du 1er juillet dont le

titre est "L'Assemblée Parlementaire Européenne prend position contre le secrétariat politique européen", mettent l'accent sur l'adoption par l'Assemblée de l'amendement de MM. SCHUIJT, BIRKELBACH et Maurice FAURE. L'approbation des réunions politiques des chefs de Gouvernement est considérée par DEMOCARTIE 61 comme "un simple coup de chapeau".

D'autres journaux tels LA CROIX ou PARIS-PRESSE du 1er juillet parlent de "votre surprise", mais n'hésitent pas à ajouter que "l'Assemblée de la petite Europe a torpillé hier le plan de de GAULLE de coopération européenne". (PARIS-PRESSE).

Certains journaux vont beaucoup moins loin dans leur conclusion, et l'INFORMATION du 1er juillet considère pour sa part que "Le projet voté se prononce ainsi sur les principes d'une coopération politique, en laissant délibérément de côté les suggestions des moyens pour y parvenir". Ce qui permet à COMBAT du 30 juin de dire que "les parlementaires de Strasbourg ont approuvé le plan français en l'assortissant de conditions et en laissant de côté quelques points essentiels".

Certains même enfin, tel LE FIGARO du 2 juillet, considèrent qu'il y a eu "adoption de la résolution française sur la coopération politique", et présentent le vote de l'amendement comme un échec seulement pour la Commission politique de l'Assemblée.

P R E S S E I T A L I E N N E

L'opinion publique italienne a notamment porté son attention sur les travaux de la conférence euro-afro-malgache, dont les débats, dépouillés de leur contenu typiquement africain, se résument en substance aux problèmes d'expansion structurelle qui semblent caractériser aujourd'hui l'évolution de la C.E.E.

Du point de vue de la politique africaine - estime le journal RELAZIONI INTERNAZIONALI (Milan) - ce qui importait surtout, c'était l'opinion politique que l'on pouvait dégager des prises de position des pays du continent noir. En dehors de tout mécanisme technique prévu par les traités de Rome, les six pays européens, profondément intégrés dans le système de la grande politique occidentale, s'attendaient à un choix de la part de ces pays africains, choix d'orientation dans le grand conflit mondial des blocs, et, en un certain sens aussi, dans le cadre de l'actuelle division économique et commerciale existant au sein de l'alliance occidentale. Bien entendu tous les Européens ont nié être venus à Strasbourg éperonnés par une question aussi excitante. Tous ont prétendu offrir aux Africains de simples alternatives de caractère économique quasi technique. Pourtant, on percevait nettement combien cette réserve mentale pesait à chacun. Tant et si bien que les Africains ont subitement éprouvé le besoin de répondre et ont répondu négativement. Ils ont demandé à ne pas être entraînés dans le jeu des grandes rivalités internationales, repoussant toute alternative de choix entre le capitalisme et le communisme et exigeant au contraire une voie africaine menant à la paix et au progrès qui soit basée sur les principes de l'humanitarisme. Cette alternative africaine n'est pas très claire, mais très clair en revanche est le refus d'accepter le choix que l'Europe occidentale pourrait vouloir imposer.

Les travaux de Strasbourg - note le SECOLO D'ITALIA de Rome - non seulement ont consolidé les liens de l'association de la Communauté des Six avec les pays d'outre-mer, mais ils ont aussi beaucoup contribué à clarifier les idées sur les buts à se proposer et les voies à suivre pour que l'unité économique soit toujours plus efficace et pour que le bloc de la petite Europe se renforce sans toutefois perdre de son agilité, de son dynamisme et surtout de son caractère de réalité "ouverte".

IL POPOLO (Rome) souligne que les Africains sonnent le tam tam à Strasbourg, et disent : Européens, ne vous moquez pas de nous, écoutez-nous attentivement et considérez sérieusement ce que nous vous disons. L'union entre l'Europe et l'Afrique pourrait être un fait positif ; elle pourrait être une force nécessaire pour amortir tout choc dangereux entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Ne nous faites donc pas de promesses s'il vous est ensuite impossible de les tenir, nous resterons

également vos amis, même si nous sommes contraints de réclamer des aides ailleurs. Pour nous, nous ne regardons ni à droite ni à gauche ; nous apprenons à marcher seulement maintenant et l'instinct nous guide sur les routes libérées d'obstacles dangereux. Le plus fort de tous les tams tams fut celui de M. HAIDARA de la République du Mali, pays qui fait partie de la charte de Casablanca et qui ici à Strasbourg siège sur le banc de l'opposition.

D'autres journaux mettent l'accent sur le fait que la conférence euro-afro-malgache constitue le premier acte de négociations pour le renouvellement de l'association ; et que les craintes de la veille - à savoir que la conférence aboutisse à un colloque désordonné - se sont révélées sans fondement.

Cette constatation - écrit L'ITALIA NEL MERCATO COMUNE de Rome - s'impose surtout en raison de l'attitude et le rang des parlementaires africains et malgaches qui étaient pratiquement munis d'un mandat gouvernemental, chose qui donne à leurs interventions et à leurs prises de position une portée qui mérite d'être mise en relief.

Une autre constatation s'impose, à savoir que les Etats africains ont pleinement conscience de leur situation économique extrêmement critique. A cause de celle-ci ils se sentent menacés, non pas de néo-colonialisme, mais plutôt d'un abandon aux lois du marché international qui serait pour eux catastrophique. Ceci pourrait expliquer la modération remarquable dont les orateurs africains et malgaches ont fait preuve et leur adhésion unanime au principe de l'association à la C.E.E. dont ils attendent des avantages offerts par les anciennes métropoles. Ce sens de responsabilité des parlementaires africains et malgaches et leurs rôles dans leurs pays respectifs permettent de donner aux conclusions de la conférence de Strasbourg le caractère et l'importance à laquelle nous avons fait allusion. En effet, les résolutions et les recommandations approuvées, qui reprennent largement le contenu des résolutions, définissent avec grande précision la base de discussion que les Etats africains associés sont prêts à accepter.

Il faut donc avoir le courage de reconnaître que le dialogue n'a pas toujours été équilibré puisque les membres de l'Assemblée européenne, malgré la meilleure volonté et le niveau élevé de leurs interventions, ne pouvaient absolument pas engager leurs gouvernements respectifs.

On sait aussi l'inquiétude avec laquelle certains gouvernements ont suivi le déroulement de cette conférence et le soin qu'ils ont mis à éviter que des représentants gouvernementaux ne puissent par leur seule présence donner une quelconque caution aux débats et aux délibérations.

A la question : Quelle est la valeur effective de l'approbation unanime par les parlementaires européens des recommandations finales de la conférence ? L'hebdomadaire romain répond : les parlementaires africains et malgaches ont sans aucun doute nettement conscience de cette position de moindre efficacité imposée à leurs collègues européens. Ceci est important parce qu'il faut se rendre compte qu'il sera sans doute infiniment plus laborieux de donner une définition pratique à la nouvelle formule d'association que ne le laisse supposer l'assentiment enthousiaste manifesté par les députés européens aux résolutions de Strasbourg.

Dans un article publié par le journal IL SOLE de Milan, M. PEDINI écrit : "La collaboration entre la nouvelle Afrique et l'Europe rénovée est aujourd'hui un sujet de mode et de discussion à tous les niveaux. Nul ne doit s'en plaindre : il est juste de s'intéresser à l'Afrique et d'agir en sorte que la liberté nouvellement acquise par ses pays ne signifie pas "chaos" mais, également dans notre intérêt, "ordre juridique" et "collaboration économique". De la part des Européens, il est stupide (ne serait-ce qu'en jugeant objectivement l'histoire) de renier le colonialisme et de nourrir des complexes absurdes de culpabilité, mais il est également stupide de continuer à porter des jugements dépassés ou de se cantonner dans un isolement européen provincial et ressenti.

En effet la période coloniale est terminée, une ère de collaboration s'ouvre dans laquelle les Européens doivent mettre à la disposition des pays neufs leur expérience technique et culturelle, ainsi que leur haut niveau de civilisation moderne. La complémentarité géographique et économique qui unit les deux continents rend cette collaboration objectivement évidente.

En fait de commentaires, la presse italienne s'est bornée à publier de longues chroniques sur les travaux de la session. 24 ORE de Milan fait ressortir que l'Assemblée de l'Europe des Six s'est prononcée en faveur, soit d'une nouvelle réduction supplémentaire de 10 % des droits de douane entre les six pays à la fin de l'année, soit de l'application effective, en matière de politique commune, de mesures permettant le passage à la deuxième étape du marché commun.

Le CORRIERE DELLA SERA lui aussi souligne la nouvelle réduction supplémentaire en faveur de laquelle s'est prononcée l'Assemblée ; il écrit que la résolution de l'Assemblée rappelle en même temps que cette réduction ne doit pas masquer l'insuffisance des réalisations dans le domaine de l'union économique. L'Assemblée des Six - fait remarquer le journal milanais - a invité l'Exécutif de la

C.E.E. et le Conseil de ministres à prendre toutes les mesures nécessaires dans tous les domaines, et en particulier dans celui de l'agriculture, afin de rendre possible pour la fin de l'année, soit le passage à la deuxième étape du marché commun, soit la réduction supplémentaire des droits de douane.

C'est sur les conditions de travail des mineurs en Europe qu'insiste IL POPOLO de Rome, notant que le statut européen des mineurs occupa le centre du débat à l'Assemblée parlementaire européenne. A un moment où les difficultés de recrutement sont toujours plus grandes, la stabilité de l'emploi dans les mines de charbon est un impératif catégorique ; pour y satisfaire, il faut garantir aux mineurs des conditions de vie répondant aux dures conditions de leur travail et aux nécessités de l'économie et de la production charbonnière. Le journal rappelle ensuite les interventions du sénateur SANTERÒ et du député SABATINI.

Commentant les nouvelles mesures d'accélération du désarmement douanier, les RELAZIONI INTERNAZIONALI de Milan rappellent qu'il reste encore à mettre en œuvre une politique agricole commune, une politique commune des transports, l'harmonisation des politiques sociales et commerciales, une circulation intégralement libre de la main d'œuvre, une politique commune rationnelle en matière de formation professionnelle, une coordination efficace des différentes politiques énergétiques et enfin l'harmonisation des différentes interventions portant sur la conjoncture. L'Assemblée européenne a mis l'accent sur toutes ces questions : alors que d'une part, la politique douanière va de succès en succès, les possibilités d'intégration structurelle entre les six économies se révèlent toujours plus difficiles.

Sous le titre "Comment harmoniser les agricultures des Six pays du marché commun", on lit dans le CORRIERE DELLA SERA de Milan que l'applicabilité et les résultats de la politique agricole commune dont on cherche péniblement à déterminer les grandes lignes dépendront dans une large mesure de la solution que trouveront deux problèmes : le niveau de la protection douanière et le rythme du rapprochement des prix. La discussion est ouverte sur ces deux sujets auxquels l'Italie s'intéresse vivement.

"Nos exportations" - conclut l'auteur de l'article - "restent en général soumises à un régime de taxes douanières lui-même renforcé, dans une large mesure, par le système des prix minima. Nos importations par contre sont essentiellement représentées par des produits soumis à un régime de prélèvement. Parmi ces produits figurent principalement des matières premières, telles les céréales fourragères destinées à notre industrie de l'élevage : l'an passé nous en avons importé pour au moins 24 millions de quintaux. Il est donc plus que légitime de se préoccuper des solutions qui seront adoptées. Celles-ci devraient être de nature à favoriser, dans le cadre du développement

général de l'économie communautaire, un progrès équilibré de toutes les économies intéressées. C'est à bon droit que notre agriculture escompte une contre-partie aux débouchés qu'offre à l'agriculture de ses "partners" notre marché qui est devenu un grand marché d'importation de produits agricoles.

Les journaux italiens ont publié l'hommage rendu par l'Assemblée parlementaire européenne au début de ses travaux de juin à la mémoire de M. DE VITA, décédé en Suisse.

Evoquant la personne du disparu, M. FURLER, président de l'Assemblée parlementaire, a souligné l'ardeur avec laquelle le parlementaire disparu a toujours servi la cause de l'unité européenne, et illustré son activité au sein du parlement européen dont il faisait partie depuis plusieurs années.

#### P R E S S E L U X E M B O U R G E O I S E

DAS TAGEBLATT du 27 juin écrit au sujet de la Conférence des parlementaires européens et africains de Strasbourg :

"La prochaine conférence groupant des parlementaires européens et africains aura lieu en Afrique, et se réunira à nouveau en Europe en un troisième temps. Bien plus important que le lieu de réunion est cependant le travail qui sera accompli au cours de ces conférences et avant tout la contribution qu'elles apportent à une meilleure compréhension des problèmes qui se posent de part et d'autre. De plus, le contact humain favorise sans doute le respect, l'estime, l'amitié même entre les parlementaires européens et africains. Les hommes qui ont appris à s'estimer et à se connaître mutuellement sont les meilleurs défenseurs et serviteurs de la politique qui doit unir l'Afrique et l'Europe au mieux des intérêts des peuples des deux continents. Il faut espérer que le début prometteur d'une étroite association de l'Afrique avec le Marché commun auquel on a assisté à Strasbourg ne sera pas détruit par de vaines paroles et par la mesquinerie mais consolidé au moyen d'initiatives fructueuses."

"La conférence de Strasbourg qui a réuni ces jours-ci les parlementaires africains et les membres de l'Assemblée parlementaire européenne entrera dans l'Histoire", écrit le LUXEMBURGER WORT du 24 juin. Nous sommes en droit d'espérer qu'elle conservera une signification historique, parce qu'elle constitue le point de départ vers un renforcement politique et économique de l'Occident européen qui, en union avec les peuples africains, trouve dans la seconde moitié du vingtième siècle la voie qui permet à l'Europe de se faire dans le monde une position digne du grand passé de l'Occident!"

Le LETZEBURGER JOURNAL du 23 juin conclut ainsi ses réflexions : "Il est vrai que ces très beaux discours devront servir de code aux gouvernements, seuls maîtres à bord dans les questions de coopération et d'association avec les "pays en voie de développement". Après la littérature, on devra parler chiffres ... Puissent les espoirs nés des approches ardentes mais platoniques de Strasbourg ne pas flétrir aux lendemains des réalités concrètes !"

P R E S S E N É E R L A N D A I S E

La presse néerlandaise a marqué un vif intérêt à la conférence euro-africaine. Tous les journaux ont publié des reportages à son sujet et les grands quotidiens, tant de la capitale que de province, lui ont consacré des éditoriaux.

"Het Vrije Volk" (soc.) du 27 juin, écrivait sous le titre "Beaucoup trop aisé" : "La bonne centaine d'Africains représentant seize pays indépendants qui, une semaine durant, étaient venus discuter à Strasbourg, avec des parlementaires européens, les modalités de la coopération future, sont rentrés chez eux fort satisfaits. Trop satisfaits même. Les Africains s'étaient d'emblée montrés extrêmement exigeants. Leur attitude était certes compréhensible et excusable. Car il leur faudra encore bien du temps pour se libérer complètement de leur complexe d'infériorité à l'égard des anciennes métropoles et des autorités d'antan. Maintes décennies d'une administration coloniale souvent assez peu éclairée leur donnent par ailleurs le droit de formuler certaines exigences. De même fallait-il s'attendre à les voir abuser quelque peu de leur avantage, sachant que l'Europe, mue par des considérations politiques, se montrerait encline à de nombreuses concessions. Dans ces conditions, les Européens réunis à Strasbourg n'eurent guère la tâche aisée. Comme il eût été facile de heurter de front les susceptibilités africaines! Cette éventualité ne s'est pas produite et ce résultat est tout à l'honneur de l'Assemblée parlementaire européenne.

"Par contre, l'Assemblée n'eut pas le courage de mettre prudemment un frein aux exigences des Africains, lorsqu'elles commencèrent à devenir manifestement exagérées. Trop d'entre elles sont en effet irréalisables. Car il est évident que l'Europe ne pourra pas, uniquement pour donner satisfaction aux anciens territoires associés français, belges et italiens, s'isoler économiquement du reste de l'Afrique, pour peu que celui-ci refuse de se rallier en bloc au groupe des Seize, pas plus qu'on ne pourra ignorer les autres régions tropicales du monde. Bien qu'apparemment il ait pu paraître intéressant aux Français d'avantager les Seize - en vue du maintien d'une forte position française dans cette partie de l'Afrique - cette conception n'était pas réaliste. Quelques Néerlandais - surtout le socialiste Kapteyn et le démocrate chrétien Schuijt - l'ont compris et



dit. Mais en ce faisant, ils s'engagèrent dans une impasse, tandis qu'aux yeux des Africains ils firent dès ce moment office de boucs émissaires.

"C'est très regrettable. Car ce ne sont pas les parlementaires, mais les gouvernements qui seront bientôt appelés à conclure des traités. Et ces gouvernements ne pourront pas, contrairement à l'Assemblée, se payer le luxe gratuit de promettre monts et merveilles à leurs partenaires. Une telle politique finirait inévitablement par causer des déceptions dans le camp africain et ce serait alors l'immense majorité de l'Assemblée parlementaire européenne qui en porterait l'entière responsabilité".

Le "Nieuwe Rotterdamse Courant" (lib.) du 4 juillet concluait lui aussi que les conversations euro-africaines avaient suscité des espérances excessives : "Il est indéniable que, sur le plan psychologique notamment, cette conférence a donné des résultats positifs. L'occasion offerte aux hommes politiques africains de venir délibérer sur un pied d'égalité complète avec leurs collègues européens, fut pour eux une expérience utile et encourageante, tandis que, de leur côté, les Européens purent se rendre compte qu'ils avaient affaire avec des interlocuteurs valables. Cette prise de contact a permis aux participants de part et d'autre de se libérer de certains complexes. Elle nous a remis en mémoire les premières années d'existence de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, lorsque des parlementaires venus de divers pays européens apprirent de la même manière à vaincre par la coopération des préjugés nationaux tenaces.

"Les organisateurs de la conférence s'étaient toutefois assigné des objectifs qui dépassaient de loin la simple prise de contact ou les rudiments du travail en commun. Les résolutions adoptées par la conférence ne sont-elles pas, en effet, destinées à servir de directives à l'usage des gouvernements européens et africains qui seront chargés d'élaborer une nouvelle charte d'association ? Le succès de la conférence doit, dès lors, être apprécié suivant les critères politiques et parlementaires les plus élevés.

"Mais dans ce cas, on ne peut se défaire de l'impression que, sur le plan politique, on s'est laissé entraîner un tant soit peu, et certainement plus qu'il n'eût été politiquement justifiable, par le caractère assez solennel de la rencontre.

"C'est ainsi que la résolution économique comporte en matière de tarifs préférentiels, une série de vœux dont on est en droit de se demander si les pays européens seront un jour en mesure de les réaliser sans compromettre gravement leur propre structure économique. Aussi est-ce à bon escient que M. Schuijt, traduisant d'ailleurs l'opinion de beaucoup d'autres délégués néerlandais à ce sujet, formule la réserve qu'à son sens une partie des recommandations en question ne serait acceptable que pour autant qu'au moment de la mise en oeuvre, on tienne compte du traité de la C.E.E. et de la structure particulière de l'économie néerlandaise.

"Il est remarquable qu'au cours du débat consacré aux problèmes économiques, la Commission de la C.E.E. s'est, par le truchement d'un de ses membres, M. Lemaignan, chargée de confronter les Africains de beaucoup plus près avec la réalité des choses qu'on n'était disposé à le faire du côté parlementaire. M. Lemaignan a notamment rendu les Africains attentifs au fait qu'ils ne devaient pas s'attendre à trouver en Europe une préférence absolue, nonobstant le prix et la qualité de leurs produits. Il n'a laissé subsister aucun doute quant à la nécessité absolue qu'il y avait pour eux de faire preuve du dynamisme indispensable pour assurer à leurs économies une position compétitive sur le marché mondial.

"Le fait qu'une conférence de ce genre a suscité des espérances dont il n'est pas du tout certain qu'elles se réaliseront un jour est déjà fort peu satisfaisant en soi. Le succès psychologique remporté par ladite conférence contribue encore à aggraver le danger qui en découle, car une déception éventuelle n'en serait que plus profonde.

"On peut donc affirmer que les résultats de la conférence n'ont nullement dissipé l'appréhension qu'en se chargeant de son organisation, l'Assemblée parlementaire européenne s'était engagée sur un terrain semé d'embûches".

DE VOLKSKRANT (k.v.p.) du 24 juin, déclare que certains parlementaires européens ont donné des marques excessives de compréhension et qu'ils ont distribué à l'envi les promesses et l'aide financière avec une magnanimité telle qu'on aurait pu se croire au beau milieu d'une Saint Nicolas euro-africaine. Il n'est cependant pas exclu que l'accès de générosité des Européens de Strasbourg n'aura pas en Afrique l'effet escompté. Car les Africains ont regagné leur continent sous l'effet d'une "impression si agréable" et nantis de promesses si avantageuses qu'ils pourraient bien déchanter lorsqu'à l'automne prochain les négociations officielles seront engagées entre ministres européens et africains. Car alors l'heure des affaires sérieuses aura sonné.

Malgré tout, il semble bien qu'on ne puisse dénier une valeur considérable à l'entrevue de Strasbourg, principalement grâce à l'immense et réelle bonne volonté qui s'y est manifestée et qui pourrait bien être de la dernière importance dans l'évolution future des relations réciproques.

Cet acquis, joint au fait qu'à Strasbourg, on a procédé à une reconnaissance minutieuse du terrain euro-africain poussée au point que les aspirations africaines ont pu être pleinement dégagées, constitue le résultat le plus positif de cette conférence.

Le DAGBLAD limbourgeois (k.v.p.) du 23 juin, souligne que les exigences excessives des parlementaires africains ne sauraient porter atteinte à l'évidence qu'ils peuvent faire valoir des arguments logiques à l'appui de bon nombre de leurs prétentions. "Ce sont là les faits avec lesquels l'Europe et l'Afrique se voient confrontées et que la

conférence de Strasbourg vient de porter à la connaissance des populations européennes. Pour ce seul motif déjà, on doit savoir gré à l'Assemblée parlementaire européenne de son initiative qui a permis cet échange de vues entre parlementaires de deux continents".

HET ALGEMEEN HANDELSBLAD (lib.) du 21 juin, concluait : "Les parlementaires africains se sont montrés fort courtois et ont vivement remercié les Européens de la compréhension que ceux-ci manifestent à l'égard de l'Afrique.

Ils ont demandé un temps de réflexion assez long en vue d'un examen plus approfondi de la question.. Tel est le fruit des deux premières journées de débats sur la structure de la future association. Deux journées qui se sont révélées plus intéressantes encore psychologiquement qu'économiquement ou politiquement".

+

+

+

Quant à la session ordinaire de l'Assemblée parlementaire européenne qui s'est tenue en juin, le NIEUWE ROTTERDAMSE COURANT (lib.) du 4 juillet rapporte à son sujet que les parlementaires européens ont fait preuve d'une sagesse européenne : "Le débat, ajourné en mai, sur les projets du président de la République française, M. DE GAULLE, en vue d'une coopération politique sur le plan européen, a été sans conteste le fait saillant de la session ordinaire. Car c'est à cette occasion que, pour la première fois depuis septembre, l'Assemblée a pris, au sujet desdits plans, une position très personnelle, en rejetant un projet de résolution de sa propre commission politique qui avait choisi la voie de la moindre résistance. Les délégués néerlandais, M. Van DIJK (lib.), NEDERHORST (soc.) et SCHUIJT (dém.chr.) qui, au cours de la discussion générale, avaient déclenché l'offensive et mis l'Assemblée en garde contre le danger que les projets français présentaient pour la démocratie et la supranationalité, recueillirent un succès mérité. Ce fut, par contre, une défaite retentissante pour le rapporteur de la commission politique, l'ex-fédéraliste M. DEHOUSSE qui, tant soit peu à l'étonnement général, s'est, depuis quelques mois, mis ouvertement à la remorque du gaullisme.

"Le texte proposé par l'opposition et adopté par l'Assemblée ne rejette nullement le principe de la coopération politique du niveau européen préconisée par M. DE GAULLE; néanmoins, il fixe clairement les limites qu'il convient d'assigner à cette coopération pour qu'elle soit acceptable et arrête les mesures dont elle doit être assortie pour éviter d'affaiblir l'élément supranational dans les Communautés, qu'il s'agit précisément de renforcer.

"Si le projet de la commission politique avait

été adopté, l'Assemblée parlementaire européenne aurait capitulé devant les conceptions de M. DE GAULLE, avant même que la lutte politique les concernant eût été engagée. A présent, l'Assemblée a opposé sa propre conception à celle de la France, se rangeant ainsi aux côtés des défenseurs du principe de la supranationalité, garant de la démocratie sur le plan de la coopération internationale".

P R E S S E   A F R I C A I N E

Pendant deux mois la presse des Etats associés a consacré des commentaires à la Conférence de Strasbourg. Ce furent d'abord des échos sur la constitution des Délégations de chaque Etat et leur départ pour Strasbourg. En même temps, certains journaux commentaient les positions prises lors de la Conférence préparatoire des Parlementaires africains à Ouagadougou. C'est ainsi que L'HOMME NOUVEAU de Brazzaville titre le 18 juin sur trois colonnes : "L'association des Etats africains avec la Communauté économique européenne devra reposer sur le principe de l'égalité absolue entre les partenaires ...."

Les dépêches d'agences donnant des informations sur le déroulement quotidien de la Conférence sont reprises dans toute la presse : LE COURRIER D'AFRIQUE de Léopoldville, L'ESSOR DU KATANGA d'Elisabethville, ABIDJAN-MATIN, DAKAR-MATIN, L'HOMME NOUVEAU de Brazzaville, LA PRESSE DU CAMEROUN, etc. En dehors de ces informations générales, chaque journal donne de larges extraits, ou même le texte in extenso, des interventions de ses parlementaires nationaux. C'est ainsi que DAKAR-MATIN titre le 21 juin sur trois colonnes : "Maître LAMINE-GUEYE aux Parlementaires européens de Strasbourg : L'Afrique offre sa loyauté", et qu'ABIDJAN-MATIN donne le 22 juin des extraits du discours du Président YACE. Une phrase de ce discours fournit au COURRIER D'AFRIQUE de Léopoldville son titre du 22 juin : "M. YACE : ne pas acculer l'Afrique à une solution de désespoir". Cette même phrase sert aussi de titre à l'article du 23 juin de LA PRESSE DU CAMEROUN.

A partir du 26 juin, les mêmes journaux donnent de larges extraits des recommandations adoptées par la Conférence. L'hebdomadaire gouvernemental de Côte-d'Ivoire, FRATERNITE, consacre dans son numéro du 30 juin quatre pages entières, avec plusieurs photographies, à la Conférence interparlementaire.

Puis ce sont les déclarations faites par les parlementaires à leur retour dans leur Patrie qui donnent aux journaux l'occasion de rappeler la Conférence. La déclaration du Président LAMINE-GUEYE : "La Conférence de Strasbourg est un encouragement pour l'avenir de l'Afrique", sert de titre à ABIDJAN-MATIN du 5 juillet et au COURRIER D'AFRIQUE de Léopoldville du même jour, alors que DAKAR-MATIN a choisi une autre phrase du Président LAMINE-GUEYE : "Nos partenaires européens ont pris conscience du réalisme des Délégations africaines". ABIDJAN-MATIN donne le 8 juillet une déclaration du Président de l'Assemblée Nationale Voltaïque, et le 11 juillet, avec légende, une photo des représentants ivoiriens, prise dans l'hémicycle de Strasbourg.

En résumé, la presse des Etats associés a tenu ses lecteurs très largement informés de la Conférence de Strasbourg et le ton a été continuellement très favorable

tant pour la Conférence elle-même que pour les recommandations adoptées. Cependant, à part les déclarations faites par les parlementaires à leur retour, il n'y a guère eu de commentaires politiques à ses travaux.

Une exception doit être faite cependant pour les déclarations du Président YACE au cours d'un dîner-débat de l'Association des journalistes professionnels de Côte-d'Ivoire. Ces déclarations sont largement citées dans ABIDJAN-MATIN du 17 juillet et dans FRATERNITE du 21 juillet. L'ensemble en est repris par M. YACE lui-même dans un article qu'il a fait paraître sous le titre : "Les chances de l'Eurafrrique", dans le numéro de juillet-août de la revue COMMUNAUTÉ FRANCE-EURAFRIQUE. Etudiant l'écart entre les pays européens et les pays en voie de développement, l'auteur écrit : "... Le paradoxal retard de l'évolution en matière de conceptions économiques demeure un péril pour tous. L'association eurafricaine et malgache doit être, à cet égard, la pierre d'angle de l'édification du développement mondial. Notre échec serait celui de tous et les forces de la misère y trouveraient les raisons d'un antagonisme redoutable pour l'équilibre précaire que connaît le monde d'aujourd'hui.....". Puis il affirme : "L'Europe ne peut aujourd'hui, plus encore ne pourra demain, se passer de l'Afrique, comme l'Afrique ne peut aujourd'hui, plus encore ne pourra demain, face à l'impérialisme économique ou démographique des nouvelles puissances, méconnaître les nécessités d'une association avec l'Europe".

M. YACE met en garde contre un éventuel abandon de l'Afrique par l'Europe, car dans ce cas "nous, Africains, serions contraints de chercher ailleurs, et à quelles conditions désastreuses pour l'Europe, le concours qui nous serait ainsi refusé".

Parlant du Traité de Rome, il constate que "si la lettre du Traité a été à peu près respectée par les parties en cause, son esprit a été dénaturé pour une large part par certains Etats membres, rendant ainsi, par des mesures abusives, pratiquement inopérante l'application du Traité". Et il précise plus loin : "l'institution de contingents tarifaires à droit nul sous l'oeil bienveillant de la Commission exécutive du Marché Commun et plus encore l'existence de taxes de consommation intérieures sont des procédés rétrogrades quand on sait qu'ils ne se peuvent justifier par aucune nécessité de protection pour des Etats qui réalisent ainsi d'abusifs revenus budgétaires sur le compte des pays producteurs."

M. YACE a calculé que "le montant des revenus des taxes de consommation sur les produits tropicaux dans les pays membres de la Communauté est supérieur annuellement à la participation quinquennale de ceux-ci au fonds d'investissement", ce qui l'amène à conclure : "aussi bien l'aide que les Etats membres apportent actuellement aux Etats associés n'est qu'un faible rendu sur les prélèvements que ces Etats membres exercent sur certains produits tropicaux."

Ayant donné son approbation sur la création d'un Institut Eurafricain de Développement, le Président YACE rappelle : "C'est à l'Europe d'assurer le relais des anciennes métropoles". Aussi ce que l'Afrique demande à l'Europe, "ce n'est pas de reconsidérer brutalement ses relations commerciales, mais d'envisager désormais d'accorder, conformément à l'esprit de l'association, dans les perspectives du développement de ces marchés, une situation préférentielle aux Etats associés".

Parlant des préférences géographiques, l'auteur précise : "Nous ne sommes pas opposés à l'élargissement de l'association eurafricaine et malgache à d'autres partenaires tels que les Etats africains d'expression anglaise, à condition simplement que les nouveaux postulants acceptent loyalement les règles de l'association."

Estimant que l'Afrique doit se regrouper, le Président de l'Assemblée Nationale Ivoirienne indique que : "la Côte-d'Ivoire est prête, quant à elle, à consentir les plus grands sacrifices dans le cadre d'une association qu'elle entend voir se développer selon des rapports de stricte réciprocité....", et il rappelle que "la participation directe et paritaire des Etats africains et malgache à tous les organismes de l'association, leur consultation sur tous les problèmes de l'association durant la période qui précèdera le renouvellement de la présente convention, peuvent seules assurer une défense efficace de leurs intérêts."

Toute la presse spécialisée française a rendu compte très abondamment et d'une façon très favorable de la Conférence de Strasbourg. L'hebdomadaire MARCHES TROPICAUX ET MEDITERRANEENS, après avoir dans son numéro du 24 juin relaté en une page l'ensemble des travaux de la Conférence, en a fait une longue analyse de quatre pages sous la signature de son rédacteur en chef Pierre CHAULEUR, et sous le titre : "La Conférence de Strasbourg a éveillé de grands espoirs", dans son numéro du 1er juillet. Considérant que la Conférence "s'est terminée dans un climat heureux", l'auteur note : "l'appel que lance l'Afrique à l'Europe est net en ce qui concerne la très grande majorité des Etats africains et malgache. Il ne l'est pas en ce qui concerne le Mali qui venait aussi, semblait-il, en observateur de la Guinée."

Cette réserve du Mali est explicitée dans une interview du Président MAHAMANE HAIDARA, parue dans le mensuel LA VIE AFRICAINE du 17 septembre : "La Délégation malienne a fait des réserves quant aux modifications proposées pour la période transitoire".

"En effet, la majorité des Délégations africaines et malgache avaient demandé leur participation aux organismes de la Communauté économique européenne, tel que le Conseil d'association collectif et aussi l'institutionnalisation de la Conférence de Strasbourg. Deux points sur lesquels le Mali a marqué son opposition - considérant que cela était prématuré - et a demandé le maintien du "statu quo" jusqu'en

décembre 1962, date d'échéance du Traité de Rome. Mais le Mali a accepté, par contre, toute mesure de nature à accélérer l'étude et la satisfaction des dossiers introduits auprès du Fonds Européen de Développement."

Répondant à une question, le Président HAIDARA précise : "Le Mali ne repousse pas la confirmation de son adhésion à la C.E.E., si les conditions politiques et économiques définies par la Délégation de Strasbourg sont remplies".

Parlant des avantages que les Etats africains ont jusqu'à présent trouvé dans leur association au Marché Commun, il ajoute : "Les Etats africains - et le Mali - ont trouvé auprès de la C.E.E. une aide économique; même si cette aide a revêtu, parfois, un caractère humiliant; même si cette aide a été accordée sous des conditions qui ne cadraient pas avec les intérêts prioritaires de ces Etats; même si la lenteur des dossiers introduits diminuait l'efficacité de cette aide."



## II. PROBLEMES EUROPEENS ACTUELS

### 1. La Conférence de Bonn et la construction européenne

Le "Handelsblatt" du 20 juillet 1961 écrit :  
"Avant le début de la Conférence de Bad-Godesberg, la question s'est posée de savoir si l'institutionnalisation de la coopération politique dans la Communauté européenne ne pouvait pas conduire à un dualisme indésirable entre cette future institution et les organes déjà existants de la Communauté. On ne peut certes pas encore dire si ce danger est déjà complètement banni. Toujours est-il que l'allusion dans la déclaration de principe aux objectifs des traités de Rome et de Paris permet de constater que les chefs de gouvernement désirent éviter un tel dualisme. Reste à savoir dans quelle mesure une rivalité peut naître malgré cela entre la Commission de la C.E.E. et les nouvelles institutions politiques. Si l'on devait vraiment en arriver là, il ne s'agirait sans doute que de phénomènes passagers qui, un jour, pousseraient à une fusion de même que la fusion des Exécutifs des trois Communautés européennes, c'est-à-dire de la Commission de la C.E.E., de l'Euratom et de la Haute Autorité de la C.E.C.A., ne pourra pas être évitée. Quoiqu'il en soit, de pareilles questions d'organisation ne devraient pas, à la longue, entraver l'unification européenne. A Bad-Godesberg, de notables progrès ont été faits dans cette voie".

#### "Bremer Nachrichten" (20 juillet 1961)

La voie prise à Bonn permettra assurément une étroite coopération politique entre les pays participants qui, face à la situation politique tendue qui subsiste entre l'Est et l'Ouest, peut fort bien avoir des effets fructueux. On ne doit cependant pas s'attendre à ce que surgisse après le prochain virage, l'Europe intégrée, l'Etat fédéral européen, tel que les idéalistes de l'Europe de tous les pays l'ont imaginé depuis des années. La déclaration des chefs de gouvernement a bel et bien changé les aiguillages. Pour le moment tout au moins, on s'achemine vers cette "Europe des patries", souhaitée par de Gaulle, qui conserve intacte la souveraineté des Etats membres. C'est pourquoi la déclaration commune ne contient pas la moindre allusion aux élections au suffrage direct du Parlement européen. Il n'est donc pas question non plus que le Statut projeté permette de prendre des décisions à la majorité lors des prochaines conférences des premiers ministres.

#### "Die Welt" (20 juillet 1961)

Avec l'adhésion de la Grande-Bretagne beaucoup de choses deviendraient plus faciles, car de nombreuses réserves disparaîtraient. Ce sont précisément les Belges qui ont laissé entrevoir cela lors de la conférence de La

Redoute, tandis que les Néerlandais se sont montrés réservés cette fois pour des raisons de tactique. La Grande-Bretagne n'était pas représentée dans la salle des délibérations et pourtant toujours présente aux débats. Lors de la rédaction de la déclaration de Bonn, on n'a pas perdu de vue un seul instant l'adhésion du gouvernement anglais que chacun souhaite.

x

x

x

La réunion au "sommet" des six chefs d'Etat ou de Gouvernement du 18 juillet a obtenu un large écho dans la presse française. Certaines inquiétudes s'étaient pourtant manifestées, telles celles qu'exprime LE FIGARO du 18 juillet qui insiste sur la divergence entre les vues hollandaises et françaises sur l'avenir de l'Europe. Tous les journaux ont dû prendre conscience du succès de la réunion, même l'HUMANITE. L'organe communiste affecte en effet généralement de traiter les problèmes européens par le silence. Dans ce cas, au contraire, le numéro du 19 juillet contenait un article sur trois colonnes qui, tout en contenant de nombreuses pointes contre le Général de GAULLE et le chancelier ADENAUER, insiste sur l'importance de l'événement.

De même, LE MONDE du 20 juillet publie deux articles dans le même numéro sur la question : un éditorial intitulé "naissance de l'Europe politique", et un article de l'envoyé spécial à Bonn, Roland DELCOUR. Dans l'éditorial, relevons les passages suivants : "Après un an de discussions si difficiles parfois qu'elles avaient paru compromettre l'avenir même de l'entreprise, l'Europe politique a vu le jour mardi à Bonn."

"Il n'en reste pas moins que les décisions des Six correspondent infiniment plus à l'idée que le président de la République française se fait de l'unité européenne qu'aux conceptions intégrationnistes dont M. Luns aura été jusqu'à la dernière minute le porte-parole ardent."

"De même que les menaces de Staline ont provoqué jadis, comme le rappelle opportunément la réponse américaine à l'aide-mémoire soviétique sur Berlin, la conclusion du pacte atlantique, celles de M. Khrouchtchev poussent les Européens à faire taire leurs querelles et à mieux affirmer leur unité."

Même son de cloche dans COMBAT du 19 juillet qui titre "La crise de Berlin a cristallisé la solidarité politique des Six", et qui ajoute qu'il ne sera plus possible au Gouvernement britannique de différer sa décision sur l'entrée au marché commun.

CLARUS, dans LE CAPITAL signe un article au ton épique : "Une ère nouvelle s'ouvre sur le monde. Le soleil de l'Europe nationale va inonder une partie de la terre. Un pôle d'attraction irrésistible est né à Bonn. L'univers ne va plus se poser sur deux pieds. Tout se passe comme si la chose avait été pensée quelque part et comme si les hommes n'étaient que des jouets de la Providence. Au moment où les deux Grands de ce monde sont sur le point d'en venir aux mains, voilà que pour les calmer surgit du néant et comme par enchantement un troisième Grand qui, à la brève échéance de quelques années, sera en état d'assurer l'équilibre d'un monde aujourd'hui balloté sur deux supports."

Cette solution avait été préfigurée dans un article de M. Alain PEYREFITTE paru dans LE COURRIER DU PARLEMENT du 30 juin sous le titre : "Va-t-on vers une confédération européenne ?" Le Député de Seine-et-Marne y fait tout d'abord le procès de l'attitude néerlandaise : "La Hollande porterait une lourde responsabilité devant l'histoire si, par son obstination, elle faisait échec à cette orientation et incitait certains gouvernements à tenter leur chance ailleurs". Il conclut en exhortant les Pays-Bas à une révision de leur politique : "A moins qu'ils n'acceptent de se prêter à "l'examen de repêchage" prévu pour le 20 juillet à Bonn. Alors sans doute pourrait-on, sans attendre l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun, jeter les bases d'une Confédération européenne, qui renverserait les chances du vieux monde, en introduisant l'élément d'équilibre dont l'univers ne se passera pas."

Toujours en ce qui concerne la construction politique de l'Europe, la presse française a signalé qu'une solution était apportée au problème de l'université européenne, et que la coopération culturelle serait encouragée.

LE FIGARO du 11 août annonce la fondation d'un "parti libéral européen" dont le Président serait M. de MONTESQUIOU, député non-inscrit du Gers qui met à son programme la réalisation la plus rapide possible des Etats-Unis d'Europe.

PARIS-MATCH du 28 août publie sous le titre "L'Europe en première ligne" une étude de la crise de Berlin, et conclut : "Désormais, aucun pays européen ne peut regarder comme un temps gagné pour lui le temps que M. Khrouchtchev consacre à la réalisation de ses objectifs dans un pays voisin. La menace est commune et globale. La réponse de l'Europe doit être commune et globale."

"... Il serait donc impardonnable que le processus d'unification restât limité à la création d'un Marché commun englobant la grande et la petite Europe. Un complément politique, militaire et scientifique s'impose dans les plus brefs délais."

x

x

x

En général, la presse néerlandaise constate avec satisfaction qu'à la conférence des Six à Bonn, les Pays-Bas ne se sont plus trouvés aussi esseulés que quelques mois auparavant à Paris. La presse estime dans son ensemble que le communiqué final de la conférence manque de précision.

Le "Nieuwe Rotterdamse Courant" (lib.) du 20 juillet écrit qu'en fin de communiqué, les Six ont esquissé une courbette à l'intention de l'Assemblée parlementaire européenne : "Les gouvernements vont étudier la résolution de l'Assemblée du 29 juillet dernier. Ils vont même inviter l'Assemblée à étendre son champ d'action à des domaines nouveaux. Qu'on entende par là la coopération politique et culturelle la coopération culturelle est en train de devenir une vraie plaisanterie : à l'origine elle était, et elle est d'ailleurs toujours, de la compétence du Conseil de l'Europe ; ensuite, ce fut au tour de l'U.E.O. frustrant le Conseil de l'Europe, de lui consacrer une activité intense : et voilà maintenant que les Six entrent dans la danse. Plus loin, on lit dans le communiqué que cette extension sera réalisée avec la collaboration des gouvernements. " Bien que la courbette paraisse fort bien exécutée, elle n'est pourtant pas impeccable, encore qu'il faille se réjouir à l'idée que la société réunie à Bonn se soit souvenue de l'existence de l'Assemblée parlementaire européenne.

"La courbette n'est pas impeccable, parce qu'il est loisible à un parlement comme l'Assemblée parlementaire européenne de prendre toutes les initiatives qui lui plaisent, à l'exception des domaines qui lui sont expressément fermés. C'est dire qu'une invite des gouvernements est superflue.

"Qu'on se souvienne, par ailleurs, que les interlocuteurs naturels de l'Assemblée parlementaire européenne sont les Exécutifs des trois Communautés. Les ministres ont, quant à eux, la faculté de se présenter devant l'Assemblée pour y répondre aux questions qui leur sont posées. Cependant, ils brillent souvent par leur absence et cette attitude provoque quelquefois des plaintes. Peut-être est-il permis de discerner une lueur d'espoir dans la velléité de s'amender que révèle la courbette des ministres. L'expérience acquise du Conseil de l'Europe et au sein de l'U.E.O. nous a appris entretemps qu'il est malaisé à une Assemblée parlementaire européenne de faire oeuvre utile, lorsqu'elle est confrontée avec un partenaire intergouvernemental.

Het "Algemeen Dagblad" (lib.) du 20 juillet estime que la conférence a marqué un progrès, mais dit ne pouvoir passer sous silence la nature généralement négative des réactions provoquées par la conférence au sommet. "Il est à craindre, ensuite, que les Français ne soient restés sur leurs positions antérieures, inacceptables pour notre pays et, enfin, qu'à Bonn on ait mis beaucoup trop l'accent sur l'action des chefs des gouvernements et beaucoup trop peu sur celle des Communautés européennes existantes.

"Néanmoins, tous les espoirs d'une évolution favorable sont permis, ce qui, en dépit du scepticisme général, représente somme toute un certain progrès. Mais hélas, rien de plus.

Dans "De Tijd-Maasbode" (k.v.p.) du 20 juillet, nous lisons sous la plume de Libra : "Le général de Gaulle serait-il donc le grand vaincu (face à Adenauer) ? Non pas, car il aura sa consolidation de l'Europe, de même que les consultations politiques, le secrétariat politique et la subordination de l'admission de l'Angleterre à son adhésion à la notion du club continental. Il est plus que probable qu'il obtiendra pour la France le rôle qui revient à son pays en raison de son importance réelle, c'est-à-dire un peu moins que ce qu'il avait escompté à l'origine et à quoi, personnellement, il aspire probablement toujours ; mais ce qu'il obtiendra sera, en tout état de cause, plus conforme à la réalité. Provisoirement, M. de Gaulle voudra sans doute garder ses coudées franches, avant de jouer ouvertement la carte de l'Europe communautaire et de l'unité atlantique. Il est bien trop avisé pour ne pas désirer la réalisation de l'Europe, pour peu qu'elle soit le seul moyen disponible - un moyen d'ailleurs excellent - voire pour commettre la sottise de torpiller l'unité atlantique. L'attitude future de M. de Gaulle pourrait bien être fortement influencée par les Etats-Unis. M. Kennedy en a déjà apporté la preuve.

Quoi qu'il en soit, cette conférence de Bonn n'a pas mis un terme aux difficultés existantes. Dans le domaine politique, toute décision nouvelle crée automatiquement ses problèmes propres. Mais un fait est certain : des décisions ont été prises à Bonn et il serait fort malaisé de les rapporter à l'heure qu'il est."

M. Hilterman écrit dans "De Haagse Post" du 21 juillet : "Si notre diplomatie s'est proposée d'empêcher la sanction officielle, par des accords formels, d'une hégémonie franco-allemande (qui, malgré tout, existe évidemment en fait), on peut affirmer qu'elle a atteint son but. La signification des Communautés existantes et celle de notre alliance militaire défensive de l'O.T.A.N. ont été clairement définies. Il n'est pas exclu que le succès ainsi obtenu ait été plutôt négatif, puisqu'il s'agissait de prévenir la dégradation officielle des Communautés et de l'O.T.A.N. Mais il n'empêche que ce succès reste entier.

"On peut encore faire état d'un autre succès néerlandais, pour peu qu'on prenne en considération la modicité des objectifs poursuivis quant à l'adhésion de l'Angleterre et qu'on envisage les mobiles de la politique des Pays-Bas sur le plan qui est le leur, c'est-à-dire sur celui de la politique essentiellement pratique.

"Il y va de l'intérêt des Pays-Bas que l'Angleterre s'associe à l'organisation économique et politique sur le continent européen ; car cette adhésion pourrait sauvegarder la position des Pays-Bas de l'écrasante hégémonie franco-allemande. Ce n'est pas parce que nous croyons pouvoir engager ou persuader ou contraindre l'Angleterre à s'associer à nous, ni même parce que nous sommes en mesure d'apporter une contribution importante à la solution de

problèmes épineux - pas même pour le plus grand bien de l'Angleterre ou de la grande Europe - mais c'est parce que notre intérêt à nous l'exige, que notre diplomatie se doit d'écarter tous les obstacles et de veiller à ce que chaque porte reste au moins entr-ouverte. Dans la mesure de nos possibilités, nous nous sommes attelés à cette tâche et nos efforts ont été couronnés d'un modeste succès".

x

x

x

Commentant les résultats de la conférence au sommet de la petite Europe, le "Corriere della Sera" de Milan écrit que la conférence a eu un succès remarquable : la collaboration économique, c'est-à-dire le marché commun, progressera conformément au plan établi. La collaboration politique progressera parallèlement à la collaboration économique. Le but visé est l'intégration, et non la confédération qu'avait projetée de Gaulle. Pour la première fois, les traités de Rome se voient interprétés dans le sens impliqué par la volonté d'une unité politique. En outre, pour assurer l'unification politique, des réunions se tiendront à intervalles réguliers. La proposition de de Gaulle d'établir un secrétariat général, laquelle avait rencontré tant d'oppositions, a donc été écartée.

La déclaration des six chefs de gouvernement du marché commun - observe "La Stampa" de Turin - s'est révélée être un succès qui répond aux espérances. On en revient à parler de relance européenne bien que les termes du document paraissent empreints d'une remarquable prudence de langage. Les principes soutenus par l'Italie trouvent surtout leur expression dans les consultations périodiques entre les chefs de gouvernement et dans l'interdépendance entre l'intégration politique et l'intégration économique du continent.

De l'avis de "Il Popolo" de Rome, la déclaration commune qui a scellé la rencontre des chefs de gouvernement des six pays du marché commun paraît destinée à marquer une étape fondamentale dans l'édification de l'Europe unie. L'importance de cette déclaration ne réside pas seulement dans ce qu'on peut y lire mais aussi dans la manière dont on est parvenu à la formuler, après un an et demi d'hésitations et d'incertitudes. En effet, si la déclaration traduit assez clairement un effort de compromis et de concessions réciproques en ce qui concerne les développements immédiats de la coopération politique et les instruments les mieux indiqués pour la mettre en oeuvre, elle est explicite sur la volonté commune de bâtir une unité politique effective entre les pays qui participent à cette expérience historique unique de la deuxième après-guerre européenne.

Un nouveau pas significatif vers l'union politique européenne a été décidé hier à Bonn, écrit la "Gazzetta Del Popolo" de Turin. Le fait que la conférence ne se soit pas terminée par la publication d'un communiqué portant sur tous les points inscrits à l'ordre du jour, met tout particulièrement en lumière la prééminence prise dans les délibérations par le processus de coopération politique. La délégation italienne aurait voulu accentuer davantage le parallélisme entre les processus d'intégration politique et économique ; quoi qu'il en soit, les résultats de la conférence ont toutefois été enregistrés avec satisfaction dans la capitale italienne.

"Il Messaggero" de Rome fait observer que l'Europe unie est en marche et qu'elle a fait un bond sensationnel vers le poteau d'arrivée. La déclaration officielle des Six a été présentée par M. Fanfani qui en était précisément l'auteur ; et la pensée du président du Conseil italien s'est faite opinion commune, volonté collégiale susceptible de faire autorité sans exception possible dans tous les pays participants : la discussion qui s'est déroulée avec une ampleur, une noblesse et un réalisme dignes de la cause a permis d'unifier les propositions, de préciser la procédure et de renforcer l'élan.

Selon le "Giornale del Mattino" de Florence, la déclaration politique de Bonn a été accueillie avec une vive satisfaction à Rome où l'on remarque qu'elle reflète essentiellement les thèses italiennes favorables à une relance précise de la marche vers l'unité politique des six pays. Les décisions de tenir des réunions à intervalles réguliers, d'étendre la coopération à de nouveaux domaines importants, d'étudier sans délai sous leurs aspects pratiques les moyens de donner un caractère statutaire à l'union européenne, répondent toutes à des demandes du gouvernement italien. Sur les formes que pourra revêtir l'unification, la déclaration demeure nécessairement plus vague : mais non pas assez, espère-t-on, pour compromettre l'efficacité de l'action entreprise par les six gouvernements.

Le résultat obtenu à Bonn, estime "Il Piccolo" de Trieste, est d'une certaine manière un succès italien en ce sens que le premier document sur le développement de la coopération politique européenne a été dû à une initiative italienne et qu'il a servi de base à la déclaration adoptée.

De l'avis de l'"Unità" de Rome, on est convaincu dans les milieux diplomatiques que les décisions prises au petit sommet de Bonn représentent une victoire partielle pour de Gaulle du fait que la résolution finale de la conférence pose les premiers jalons de ce "secrétariat politique européen" proposé par le président français.

Pour "La Nazione" de Florence, le premier pas concret sur la voie de l'Europe unie a été fait hier sur les bords du Rhin. Après s'être demandé si l'Europe est déjà née en tant qu'entité politique, et non pas seulement comme entité économique, le journal florentin ajoute qu'il est peut-être tôt pour l'affirmer catégoriquement ; mais il est certain que

les six chefs de gouvernement ont accompli un acte politique fondamental qui sera probablement considéré un jour comme l'acte de naissance de la confédération européenne.

Le "Corriere Mercantile" de Gênes écrit qu'il s'agit maintenant d'aller de l'avant sur le plan de l'intégration politique et militaire ; si nous voulons compter encore comme Européens, si nous voulons nous opposer avec réalisme à l'impérialisme soviétique, si nous voulons barrer la route au pangermanisme et au nazisme renaissant en Allemagne et en Autriche, alors il nous faut unifier l'Europe. Dans une Europe unie, des solutions justes et neuves pourront et devront être trouvées non seulement pour les problèmes qui préoccupent notre continent mais également pour ceux qui affligent le monde entier.

Le journal "Roma" de Naples estime que le prochain trimestre semble d'un intérêt considérable tant en ce qui concerne l'orientation et le caractère que prendra l'intégration au sein du marché commun qu'en ce qui touche l'extension même de ce processus qui pourra passer du cadre de la petite Europe à celui de la "grande Europe". Et c'est précisément en ces jours qu'ont été jetées les semences de ce nouveau cours de la politique européenne, semences qui, si elles sont fécondes, ne manqueront pas de produire rapidement une récolte abondante.

x

x

x

Le correspondant parisien du SOIR de Bruxelles (20 juillet) dégage, en ces termes, la leçon de la Conférence: "Bien des motifs sont mis en avant pour expliquer et motiver cette sorte de "prise de conscience" enregistrée à Bad-Godesberg. Les premiers sont d'ordre contingent et ils découlent de l'existence même du Marché Commun. En fait plus qu'en droit, l'harmonisation progressive des politiques économiques déteint peu à peu sur le domaine politique et diplomatique. C'est une conséquence logique et il est bien évident que l'Europe "des affaires" entraîne automatiquement un ajustement corrélatif de "l'Europe des chancelleries". (...).

"La seconde raison de ce rapprochement des Six doit être recherchée du côté de Moscou. En cette matière, le chantage soviétique sur Berlin - et ce qu'il implique de risques de conflit - a agi à la manière d'un catalyseur de la solidarité du continent européen".

DE NIEUWE GIDS (20 juillet) se réjouit de la solidarité des pays du Bénélux et du rôle efficace joué par la délégation belge dont les efforts de médiation ont été couronnés de succès.



## 2. La demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun

La demande d'adhésion de l'Angleterre au Marché commun constitue certainement le principal événement de la politique européenne au cours de l'été. La presse française en a, évidemment, largement rendu compte. Dès le début, elle a essayé de rechercher les raisons profondes de sa décision.

LE FIGARO du 31 juillet souligne ce passage de l'article de Pierre BERTRAND : "Si l'on ne perd pas de vue la répugnance traditionnelle de nos amis d'Outre-Manche à se lier, sur le continent par des engagements politiques susceptibles de compromettre le jeu de leurs institutions, si l'on songe également aux inquiétudes qu'ont exprimées, quant à l'avenir du Commonwealth, Ottawa, Canberra et Wellington, on est forcé de conclure que la décision de Londres procède de la conviction que l'entrée de l'Angleterre au Marché commun sera le seul moyen pour elle de triompher des faiblesses chroniques de son système économique et de reprendre sa place parmi les grandes nations commerçantes, grâce au coup de fouet salutaire d'une compétition accrue."

De même COMBAT du 3 août titre : "Le déclin du commerce entre le Royaume-Uni et le Commonwealth a poussé Londres vers le Marché commun."

La presse française a commencé par mettre en lumière les réactions favorables en Europe et aux Etats-Unis, mais très vite les problèmes ont apparus. C'est ainsi que M. Francis VALS écrit dans LE POPULAIRE du 29 juillet : "La France et l'Allemagne qui sont les plus grandes puissances industrielles continentales ne doivent pas se laisser s'engager - même à leur corps défendant - dans la voie d'une suprématie qui attirerait nécessairement des mesures de rétorsion de la part de certains de leurs alliés. Le contre-poids de la puissance insulaire de la Grande-Bretagne est indispensable. Mais pour éviter des difficultés quasi insurmontables avec le Commonwealth, il est aussi nécessaire que la Communauté économique européenne mette en oeuvre - avant même l'adhésion de la Grande-Bretagne - la politique agricole commune qui a été définie par la commission en juin 1960."

Dans LE FIGARO du 3 août, Pierre LOCARDEL met pour sa part l'accent sur les risques de modification de l'esprit de la communauté : "Ce n'est certainement pas à tort que les Européens redoutent de voir la C.E.E. changer de visage et mettre l'accent plus sur la coopération que sur l'intégration..."

Il faut s'attendre également à ce que, assez souvent, Allemands et Hollandais se rencontrent avec les Britanniques pour défendre, de préférence au point de vue de l'unification économique, des thèses libre-échangistes. L'Allemagne occidentale cherche en effet surtout à sauvegarder les courants commerciaux de ses industries et de ses

importations agricoles et la Hollande à assurer l'activité du port de Rotterdam et de ses négociants."

A ces craintes semble avoir répondu l'interview accordée par M. COUVE de MURVILLE, Ministre des Affaires Etrangères français, au journal danois POLITIKEN, au cours de laquelle il a en particulier déclaré : "Comme le montre le traité de Rome (art. 237), une négociation portant sur l'adhésion d'un Etat européen ne doit entraîner que des "adaptations" du traité. Cela signifie que les droits et obligations de l'Etat qui demande à adhérer doivent être, à peu de chose près, les droits et obligations que les Etats fondateurs ont acquis ou contractés lors de la mise en vigueur du traité. Il résulte de ceci que la réussite de la négociation dépend avant tout du nombre et de la portée des adaptations, que les gouvernements anglais et danois demanderont chacun en ce qui les concerne."

Seul son de cloche vraiment négatif : celui de Paul MAQUENNE dans LE CAPITAL du 31 août qui, semble-t-il, aurait souhaité que l'unification européenne se fasse au sein de l'UEO plutôt que de la C.E.E. "L'admission de l'Angleterre à la C.E.E. ne pose pas que des problèmes politiques, militaires et économiques. Elle pose celui du double emploi d'une nouvelle organisation de pays entre lesquels existe déjà une confrérie créée en 1954, dans une intention analogue. Elle appelle l'attention sur l'opportunité de tous ces "Clubs" internationaux plus ou moins concurrents et rivaux, rarement générateurs de remise en ordre, toujours de dépenses."

Au cours du mois d'août, le ton de la presse française pourrait être donné par le titre de COMBAT du 2 août : "La décision britannique provoque des réactions en chaîne dans le monde entier".

De très nombreux articles ont exposé les réserves néozélandaises, australiennes, canadiennes, les demandes d'adhésion danoise ou irlandaise, les hésitations autrichiennes ou suédoises etc....

Notons en particulier une bonne étude de la situation politique autrichienne dans LE MONDE du 31 août et un article du FIGARO du 11 août intitulé : "désarroi en Suède" et sous-titré : "une adhésion suédoise n'est pas exclue à la longue".

Dans L'INFORMATION du 8 septembre, M. Gilles GOZARD, ancien membre de l'Assemblée parlementaire européenne, soutient une thèse qui pourrait rassurer ces pays. Sous le titre : "L'adhésion au Marché commun n'affecte pas la neutralité d'un pays", il écrit en particulier : "Le traité de Rome ne contient aucune clause de nature politique. Il stipule bien au contraire que ses objectifs sont d'essence économique et sociale et qu'il tend essentiellement au développement des échanges commerciaux et à l'élévation du niveau de vie des populations des pays participants."

"Certes, depuis la conférence au Sommet de Bonn des chefs d'Etat ou de gouvernement des Six, il existe un embryon d'Europe politique géographiquement calqué sur la Communauté économique européenne, mais il n'y a pas interdépendance entre l'une et l'autre."

Selon l'INFORMATION du 29 août, une sous-commission du congrès américain aurait "conclu à la nécessité de créer un Marché commun du monde libre pour remplacer la CEE qui divise le monde libre.

Le rapport de la sous-commission déclare que "si les conditions de boom des Marchés communs européens peuvent apporter une aide aux exportations américaines, il est particulièrement important qu'on y établisse des tarifs douaniers peu élevés et que l'on y libéralise la politique commerciale en ce qui concerne les produits agricoles et le charbon".

De même, plusieurs journaux français et par exemple SUD-OUEST du 9 août, ont noté les craintes des pays d'Amérique latine devant l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, et particulièrement "le caractère inhabituel de la démarche" faite par le gouvernement argentin auprès du gouvernement britannique pour protester contre une éventuelle adhésion.

L'AGENCE ECONOMIQUE du 19 août relève aussi les propositions faites par M. MIKOYAN aux Japonais de mener une action commune contre le Marché commun.

La presse française a aussi relevé la demande d'association d'Israël, et LA QUOTIDIENNE du 19 août publie un important article, de son correspondant d'Istanbul, sur l'importance que le gouvernement d'Ankara attache à son admission au Marché commun. La conclusion est nette : "Toujours est-il que le gouvernement d'Ankara posera comme postulat de base d'admission de la Turquie au Marché commun dans des conditions aussi avantageuses que celles qui ont été reconnues à la Grèce."

Les mêmes journaux relèvent largement en sens inverse les déclarations de M. ULLASTRES, ministre espagnol du commerce, d'après lequel "l'Espagne a tout le temps d'attendre en ce qui concerne un éventuel accord avec le Marché commun".

La presse suisse de langue française est d'un avis différent, et Raymond SILVA titre son article du JOURNAL DE GENEVE du 24 août : "L'Espagne suit attentivement les démarches britanniques vers le Marché commun". Sa conclusion est nette : "L'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun aura des conséquences d'une portée encore insoupçonnée. Bastion de l'insularité, la Grande-Bretagne faisait figure d'opposante à l'unité du continent. Aujourd'hui qu'elle trouve son intérêt à s'y joindre tous les problèmes se posent différemment. On ne s'y trompe pas en Espagne."

Le même journal a publié dans son numéro du 16 août les conclusions de la Commission des Affaires Economiques de l'Assemblée Nationale française, et souligne le paragraphe suivant : "Votre Commission estime donc qu'une entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun devrait être assortie de conditions particulièrement strictes visant à empêcher que ce pays, fidèle à sa vocation traditionnelle, ne serve de zone de transit ou d'entrepôts aux produits en provenance de ses Dominions et de ses possessions d'outre-mer, produits qui pourraient ainsi bénéficier abusivement des dispositions favorables à l'intérieur du Marché commun." Notons aussi la conclusion : "Mais, en vérité, le problème qui se pose est de savoir si les Etats membres sont décidés à une étroite coordination de leur politique nationale et à une action concertée vis-à-vis des pays tiers et, dans toutes les organisations économiques internationales, s'ils sont disposés à avoir une véritable unité d'action politique. Il s'agit donc de connaître si l'on accepte à terme un développement communautaire de l'Europe politique".

+

+ +

La presse néerlandaise a accueilli très favorablement la déclaration du chef du gouvernement anglais sur l'adhésion éventuelle de l'Angleterre à la C.E.E.

DE HANDELS EN TRANSPORT COURANT estime toutefois qu'il est encore trop tôt pour considérer la demande britannique d'admission à la C.E.E. comme un événement historique : "Personnellement, nous sommes résolument d'avis que cette adhésion serait une bonne chose, tant pour les pays déjà associés au sein de la Communauté que pour la Grande-Bretagne et, éventuellement, pour les autres pays de l'Association européenne de libre-échange, au cas où celle-ci se décidait à suivre les traces de sa principale partenaire. C'est pourquoi nous espérons qu'au cours des négociations à venir la C.E.E. fera preuve du maximum de souplesse. Toutefois, les limites de celle-ci sont irrémédiablement fixées par la nécessité de maintenir intacts les fondements du traité de Rome. Jusqu'à présent, nos espérances qu'il pourra véritablement en être ainsi, prennent le pas sur nos prévisions à ce sujet."

Dans HET FINANCIËEL DAGBLAD du 3 août 1961 M. HANEKROOT écrit : "Le discours de M. Macmillan reflète uniquement sa préoccupation de déterminer si les prochaines négociations seront favorables aux intérêts de l'Angleterre et du Commonwealth (auxquels se joindra l'A.E.L.E.), mais nulle part il n'apparaît que le premier ministre britannique aurait songé un seul instant au fait que les résultats de ces négociations devront également répondre aux aspirations légitimes des Six.

"Il est à prévoir qu'au cours des pourparlers les créanciers de la Grande-Bretagne seront quelquefois amenés à élever la voix et on ne peut qu'espérer qu'ils ne pécheront pas par excès de timidité."

ELSEVIER'S WEEKBLAD du 5 août 1961 imprime un article de son correspondant à Londres qui précise : "La discussion de cette question a été longtemps influencée par la conception que le marché commun n'était qu'une sorte d'union douanière. Nombreux étaient ceux qui, en réponse à la question de savoir si l'Angleterre devait s'y associer ou non, faisaient valoir des motifs d'ordre commercial et économique. Une fois qu'elle aurait des attaches quelconques avec le marché commun, l'Angleterre serait-elle en mesure d'accroître le volume de ses exportations ? Car on s'imaginait que c'était là le noeud du problème.

"Mais brusquement on s'est rendu compte que l'on était dans l'erreur. On admet actuellement que l'adhésion à la C.E.E. serait une décision de caractère politique. Bien que dans son important discours M. MACMILLAN se soit gardé de mettre cette vérité en avant, il n'a pas cherché non plus à la camoufler.

"Il n'échappera à personne qu'en dépit des clauses et des réserves quelles qu'elles soient, l'adhésion au marché commun constituerait un tournant dans la politique britannique. Ne voilà-t-il pas qu'à Londres où, pendant des siècles, tant de décisions ont été prises que des peuples vivant sous la domination britannique sur d'autres continents étaient contraints d'accepter, on se voit confronté avec une situation dans laquelle des décisions liant l'Angleterre sont prises sur le continent !

"Quelles que puissent être les conditions spéciales que le ministre plénipotentiaire de M. MACMILLAN - M. HEATH, M. THORNYCROFT ou un autre - réussira à imposer au cours de ses pérégrinations à travers l'Europe, il en est une à laquelle il lui sera impossible de se soustraire. L'adhésion au traité de Rome en vertu de l'article 237 entraîne en effet un abandon partiel de souveraineté. Pleinement conscient de cet élément essentiel, le TIMES affirme que la décision de la Grande-Bretagne pourrait bien se trouver à l'origine d'un tournant dans l'histoire du monde occidental tout entier."

TROUW (a.r.) du 4 août 1961 écrit : "L'Angleterre contrebalancera vigoureusement au sein de la C.E.E. les tendances favorables aux règlements supranationaux. M. MACMILLAN s'est déclaré résolument adversaire de toute forme de fédéralisme dotée d'un gouvernement fédéral couronnant l'ensemble : il pourrait se rallier tout au plus soit à une confédération, soit à une Europe des patries, suivant les propres termes du président de la République française M. de GAULLE, qui, à cette occasion, s'est vu sévèrement contrer.

"Tout le monde en Europe, dans l'Europe de la C.E.E. s'entend, sait à présent à quoi s'en tenir sur le compte de ce candidat à l'association. Les Pays-Bas eux aussi le savent.

La participation de l'Angleterre sera favorable à la politique économique néerlandaise, ainsi qu'aux intérêts économiques de notre pays, car nous y gagnerons un partenaire qui s'opposera aux tendances protectionnistes de la France (à moins qu'un maquignonnage quelconque en faveur des intérêts agricoles britanniques), mais qui, par contre, se rangera aux côtés de la France gaulliste pour repousser les formes prédominantes de l'autorité supérieure, freinant ainsi l'intégration politique. L'opposition face à pareille combinaison nécessitera un déploiement de forces inconnu à ce jour."

+

+ +

La perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la C.E.E. et la lettre que M. MACMILLAN a adressée à ce sujet au président du Conseil de ministres a donné lieu dans la presse allemande à de nombreux commentaires. C'est ainsi que le MANNHEIMER MORGEN du 2 août écrit : "La décision du gouvernement britannique de négocier son adhésion à la Communauté économique européenne a partout été accueillie avec une joie débordante". L'expression "tournant historique" fait la ronde partout. Nous n'avons nullement l'intention de diminuer la solennité de cette décision. Ce serait cependant une erreur de considérer que si MACMILLAN nous tend la main de manière prudente, hésitante et avec réserve, c'est là le signe d'une amitié à jamais sans complication. L'étape la plus difficile de la course d'obstacles vers l'Europe unie ne fait que commencer. Quelle qu'en soit l'issue, si finalement naîtra une Communauté groupant la Grande-Bretagne et les autres pays de l'A.E.L.E., ou si - ce que personne ne peut souhaiter - la Communauté des Six se trouvera en fin de compte devant des espoirs définitivement anéantis - dans tous les cas les prochaines négociations modifieront le visage et le poids de l'Europe."

La NEUE RUHR ZEITUNG du 19 août écrit : "De toutes les institutions internationales - ou plutôt supranationales - la C.E.E. est la seule qui édicte des lois qui lient tous les partenaires. Comment cela s'accorde-t-il avec la coutume pratiquée en Grande-Bretagne depuis des siècles - avec un succès complet - de se tirer d'affaire sans lois écrites ? On craint à la Commission de la C.E.E. que cette coutume d'introduire des décisions de la C.E.E. - ou des lois fixées par écrit - ne soit plutôt gênante qu'utile."

Mais le 27 septembre, lorsque commenceront les délibérations au sujet de l'admission de la Grande-Bretagne à la C.E.E., des difficultés encore infiniment plus pénibles naîtront. Comme on l'a déjà dit, les 6 anciens membres de la C.E.E. ont déjà du mal à parvenir à des décisions communes sur n'importe quelle question et lorsqu'il y aura dix membres, parmi lesquels certains du reste ne s'accordent dans le concert européen qu'avec d'énormes réserves, que se passera-t-il ? "

La FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG du 3 août examine sous ce rapport les conséquences que peut entraîner sur le plan de l'organisation un élargissement de la Communauté européenne : "La déclaration d'intention britannique a jeté un pont au-dessus de cet abîme qui s'était creusé entre les pays d'Europe". Mais la Communauté est-elle suffisamment consolidée pour résister à cet élargissement ? Lorsqu'à la fin de cette année elle décidera le passage de la première à la deuxième étape de la période de transition, il ne fait pas de doute qu'au delà de la simple union douanière quelques jalons seront déjà posés pour l'instauration d'une plus vaste union économique. Cela signifie bien entendu aussi qu'à l'avenir les décisions prises à la majorité seront encore plus fréquentes que celles prises à l'unanimité. Ce passage à la deuxième étape devrait être fait, selon l'avis de Bruxelles, avant que de nouveaux membres ne soient admis. Et cela n'est pas seulement l'avis des champions bruxellois de l'intégration, mais aussi de ceux d'Angleterre, qui voient la relation étroite existant entre le développement de la Communauté sur le continent et la maturation de la décision britannique. Mais, au moment où l'adhésion de la Grande-Bretagne devient imminente, est-il encore possible de poursuivre son propre chemin avec la même assurance que par le passé ? Par exemple, au sujet de la politique agricole qui cause des difficultés particulières à l'Angleterre ou vis-à-vis des Etats africains associés à la Communauté qui attendent la décision des Européens, alors que ces derniers doivent encore chercher des solutions de leur côté pour ne pas détruire les liens que l'Angleterre entretient avec le Commonwealth ? Ainsi commence pour la Communauté une nouvelle phase au cours de laquelle les négociateurs auront besoin de beaucoup d'intuition politique et pour laquelle il ne suffira pas de se conformer à des schémas de politique économique. A Bruxelles on croit à un revirement de la politique britannique et on croit aussi que la Grande-Bretagne s'engage avec conviction dans cette nouvelle voie. Mais il faudra encore négocier sur de nombreux points.

La DEUTSCHE ZEITUNG du 25 juillet écrit au sujet des efforts déployés par Israël pour s'associer plus étroitement à la C.E.E. :

"Les gouvernements européens ont déjà fait allusion, dès les premières conversations préparatoires d'Israël, aux difficultés politiques qui surgiraient entre Israël et les Etats arabes si Israël s'associait au Marché commun. La situation politique ne s'est pas modifiée jusqu'à ce jour. C'est pourquoi Israël s'est efforcé d'avance d'alléger les soucis des Européens. Il a rappelé que face aux Etats arabes la C.E.E. avait les meilleurs atouts en mains. Selon l'interprétation israélienne, les Etats européens trouvent plus facilement des clients pour leurs produits que les Etats arabes pour leur pétrole. De plus, les pays arabes ne renonceraient pas volontiers à l'aide au développement que leur accordent les pays occidentaux. C'est pourquoi la C.E.E. ne devrait pas se laisser trop influencer par les milieux arabes et ne pas reculer devant une décision.

Certes, cela ne servirait pas les intérêts d'Israël si la coopération entre les Etats de la C.E.E. et les Etats arabes était trop fortement menacée. Le marché commun a pour but de réduire, non seulement en Europe mais aussi à l'égard des pays tiers, les tensions et les barrières politiques et commerciales et de les éliminer dans la mesure du possible. D'un autre côté, ce principe n'est toutefois pas une raison pour éviter de donner une réponse positive à Israël.

+

+ +

Les milieux politiques italiens - écrit LA GIUSTIZIA de Rome - ont accueilli avec une extrême faveur la décision de la Grande-Bretagne d'accélérer les étapes de son entrée dans le marché commun européen. Commentant ensuite la déclaration émise à ce propos par M. SARAGAT, le quotidien social-démocrate fait observer que ce pas concret de la Grande-Bretagne vers le marché commun est salué par les sociaux-démocrates italiens comme la première bonne nouvelle de cette année et comme le présage d'un avenir meilleur pour l'Europe et le monde.

Selon ce même journal, la décision officiellement annoncée par le gouvernement britannique représente une étape importante du processus d'intégration économique et politique de l'Europe et il est à prévoir que cette décision sera suivie par d'autres gouvernements, tels la Suède, la Norvège, le Danemark et le Portugal qui avaient constitué, avec celui de Londres, l'association européenne de libre-échange.

Pour LA STAMPA de Turin, l'adhésion de la Grande-Bretagne au marché commun et par conséquent à une politique européenne représente un choix que le peuple anglais est en train de méditer patiemment et, du fait même qu'elle comporte des sacrifices, elle doit être réalisée de manière à préserver l'essentiel des avantages que l'Angleterre et tout l'Occident retirent de la collaboration qui existe entre les pays de la Communauté britannique. Il convient - est-il encore écrit - de reconnaître dans la patience opérante du gouvernement anglais la prévoyance à long terme d'un peuple qui cherche à résoudre des problèmes historiques dans un climat de coopération internationale sans en créer de nouveaux à la Communauté européenne.

L'objectif de l'unité européenne - souligne IL POPOLO de Rome - ne doit à aucun prix être sacrifié, ce qui peut ne pas empêcher des adaptations ou des formules de transition qui permettent à la Grande-Bretagne d'entrer dans la Communauté économique européenne et qui laissent ouvertes des perspectives encore plus vastes à l'unité économique des peuples occidentaux.



Si l'on pense en termes européens - note IL TEMPO de Rome - il faut convenir qu'il ne peut y avoir de véritable communauté économique sans la Grande-Bretagne et que la Grande-Bretagne a tout intérêt à se joindre à la Communauté européenne. L'Italie a toujours soutenu cette thèse; en fait, l'adhésion de la Grande-Bretagne au marché commun européen a été discutée et envisagée sérieusement pour la première fois pendant la visite à Rome en novembre dernier du premier ministre MACMILLAN et du ministre des affaires étrangères Lord HOME.

Pour IL GAZZETTINO de Venise, toutes les grandes et difficiles questions liées à l'entrée de la Grande-Bretagne au marché commun pourront être bien mieux et bien plus tôt résolues si les pays de la "petite Europe" prennent toujours plus conscience de former non pas une simple union douanière jouant seulement sur le plan économique et financier mais quelque chose qui engage beaucoup plus, à savoir une véritable Communauté visant à réaliser une politique commune dans le domaine industriel, agricole, énergétique et fiscal, ainsi que dans celui de la concurrence et des salaires.

LA VOCE REPUBBLICANA de Rome rappelle que l'Angleterre n'a jamais aimé le principe de la supranationalité : mais dans une Europe qui paraît s'acheminer vers un lien confédéral très atténué ses qualités de mesure, d'équilibre, d'opportunisme et de fermeté finiront par prendre une grande influence. Et dans la difficile situation politique présente de l'Europe continentale, face à la position critique et contradictoire de la France, cela n'est pas un apport négligeable. Dans le discours qu'il a prononcé devant la Chambre des Communes, le premier ministre britannique, M. MACMILLAN, a indiqué avec une loyauté et une franchise extrêmes les principes et l'orientation sur la base desquels Londres s'appête à entrer dans la zone de la Communauté. Quant aux perspectives ouvertes par cette entrée, fait observer LA VOCE REPUBBLICANA, les aspects positifs en sont représentés par le fait que si le lien européen doit se réduire à un simple et mince lien confédéral, mieux vaut avoir la Grande-Bretagne et d'autres pays à l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur de l'organisation.

D'après IL TELEGRAFO de Livourne, vu ses réserves sur la souveraineté nationale et ses rapports avec le Commonwealth, l'adhésion de l'Angleterre au marché commun, tout en éliminant le dualisme entre l'A.E.L.E. et la C.E.E. et en laissant espérer une extension de ce marché aux pays du Commonwealth, c'est-à-dire un autre demi-milliard d'hommes peut cependant retarder le mécanisme d'intégration politique totale. L'annonce britannique est donc accueillie par les "Européens" avec un mélange d'enthousiasme et d'appréhension.

De l'avis de IL SECOLO XX de Gênes, de nombreuses difficultés pourront surgir pendant les négociations relatives à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun européen. Pour ce qui est des réactions françaises, l'attitude du gouvernement de Paris est claire en ce sens

que, si l'Angleterre doit faire partie du marché commun, elle jouira des mêmes droits que tous les autres pays membres mais elle aura également les mêmes devoirs.

En ce qui concerne la décision annoncée par l'Angleterre de faire partie du marché commun européen, le *CORRIERE DELLA SERA* de Milan écrit que le choix présent de la Grande-Bretagne constitue réellement un "tournant historique". Après avoir rappelé que pendant des siècles la Grande-Bretagne occupa le centre d'un empire et qu'aujourd'hui encore elle se trouve au centre du Commonwealth, c'est-à-dire qu'elle a des liens de nature politique et économique à l'échelle mondiale, le journal relève qu'une adhésion anglaise plus ferme à une politique européenne comprise au sens large du terme comme entend la pratiquer la Communauté économique européenne risque de rompre ces liens; on conçoit donc les hésitations de la Grande-Bretagne, qui jusqu'au dernier moment a tenté de jouer sur deux tableaux.

Pour la première fois dans ses 9 siècles d'histoire, ainsi que le fait remarquer *IL RESTO DEL CARLINO* de Bologne, l'Angleterre a décidé de sortir volontairement de son isolement et de s'associer aux autres nations du continent européen en une communauté qui, derrière son paravent économique, cache des buts politiques grandioses. Postulant qu'en Angleterre le parlement et le pays ont conscience de la portée de cette décision, le quotidien bolognais ajoute que tous la considèrent comme la décision la plus importante qu'ait prise le gouvernement de Londres depuis le 2 septembre 1939 lorsque fut déclarée la guerre à l'Allemagne hitlérienne.

Cependant que M. MACMILLAN parlait aux Communes, quelque chose - commente *L'AVVENIRE D'ITALIA* de Bologne - disparaissait pour toujours dans la vieille politique britannique. Ainsi que dans leur réalisme lucide les Anglais l'ont immédiatement compris, la nouveauté d'une association au marché commun européen - poursuit le journal bolognais - ne réside pas tant dans la renonciation aux préférences impériales que dans la réconciliation - à laquelle l'Angleterre se disposerait - à une partie de sa souveraineté absorbée dans la volonté collégiale des associés européens.

*L'ITALIA* de Milan note que l'importance de la déclaration anglaise a été soulignée par tous les milieux politiques et gouvernementaux qui voient dans cette déclaration un élément nouveau et positif du renforcement de l'unité européenne; il est facile de prévoir que la décision anglaise sera suivie de décisions analogues de la part des autres pays de l'A.E.L.E.

D'après *IL QUOTIDIANO* de Rome, l'annonce faite aux Communes par M. MACMILLAN représente un événement pour lequel l'adjectif "historique" n'est pas exagéré. Et le pas qui est entrepris par le gouvernement de Londres a deux aspects qui méritent bien la solidarité de tous les alliés du monde libre : la création d'un marché commun de 300 millions d'Européens et la constitution d'un bloc politique cimenté par l'unité économique et capable par conséquent d'influencer l'économie et la politique mondiale.

Pour IL SOLE de Milan, le jour où le "Fremier" britannique a annoncé à la Chambre des Communes son intention de demander l'admission de l'Angleterre à la Communauté économique européenne est un jour historique pour la vie du continent européen. Après avoir rappelé quelle a été au cours des derniers siècles la netteté de l'hostilité du monde britannique à une unité continentale, le journal note que ce n'est qu'aujourd'hui, face au caractère irrévocable de ce processus unitaire, que l'Angleterre a changé subitement de politique en abandonnant son "splendide isolement".

Le GIORNALE D'ITALIA de Rome écrit que le "grand geste" de l'Angleterre gagne aussi en importance, en éclat et en portée du fait notamment qu'il suit de quelques semaines la décision solennelle prise par les six pays de la "petite Europe" de créer au plus tôt les institutions et les organismes nécessaires pour passer de la phase de l'intégration économique à celle de l'intégration politique. Et, en faisant son entrée sur le continent au moment où celui-ci tend plus que jamais à réaliser son unité politique, l'Angleterre sait qu'elle accomplit un acte essentiellement politique.

Dans une déclaration faite à l'agence Ansa et longuement reproduite par les journaux, le sénateur BATTISTA répondant à la demande d'admission de la Grande-Bretagne au marché commun a dit : "La demande d'admission de l'Angleterre à la Communauté économique européenne peut représenter un tournant historique pour l'avenir de notre Europe à la condition que l'adhésion se fasse sans limitations ni sous-entendus, hormis quelques légères adaptations nécessitées par les exigences particulières du Royaume-Uni. L'intégration économique de notre vieux continent n'est pas une fin en soi, mais uniquement un premier pas vers l'intégration politique sans laquelle il est appelé à s'effondrer devant la crise politique qui menace la paix du monde. Les traités de Rome ont été établis dans cet esprit et la récente conférence des chefs de gouvernement à Bonn l'a solennellement confirmé. Le temps presse et tout retard peut avoir des conséquences tragiques. A l'époque où la seconde guerre mondiale semblait évoluer en faveur de l'Allemagne, CHURCHILL, qui prévoyait l'avenir, déclarait que celle-ci avait manqué l'autobus. Puisse cette même clairvoyance illuminer l'Angleterre au cours des négociations prochaines et contribuer efficacement à ne pas faire manquer l'autobus à l'Europe."

+

+ +

Sous le titre "Premières tendances" LA LIBRE BELGIQUE (26-27 août) soupèse de la sorte les chances de succès des prochaines négociations entre les Six et la Grande-Bretagne : "Messieurs les Anglais, tirez les

premiers" a-t-on entendu dire à la bataille de Fontenoy. Le même vœu sera sans doute émis à l'ouverture des négociations entre le Royaume-Uni et les Six. Normalement, c'est en effet au demandeur qu'il appartient de se déboutonner en précisant ce qu'il veut et comment. Le Marché commun attendrait donc que la délégation britannique que présidera M. HEATH étale son jeu.

"La lettre par laquelle M. MACMILLAN a demandé l'ouverture des négociations fait état de trois préoccupations principales : l'agriculture britannique, les intérêts des partenaires du Royaume-Uni dans la petite zone de libre-échange et le Commonwealth.

"Du côté du Marché commun, l'impression dominante est que, pratiquement, on ne voit pas comment on pourrait, dans les futures négociations, considérer à part l'agriculture britannique. Aucun traitement de faveur ne paraît imaginable. Le traité du Marché commun prévoit que soit définie et mise en oeuvre une politique agricole commune. Chacun des Six s'efforce d'y réussir, assez péniblement d'ailleurs. Le travail se fera à sept le jour où le Royaume-Uni aura adhéré au Marché commun. Il ne pourrait y avoir en matière agricole une politique des Six et un régime particulier pour le Royaume-Uni. Bien entendu, dans une politique élaborée à sept il serait tenu compte des préoccupations agricoles britanniques comme à Six on tient compte des préoccupations de l'agriculture allemande ou belge.

"Les préoccupations britanniques à l'endroit de la petite zone de libre-échange sont-elles plus qu'une formule de politesse pour prendre congé ? Les milieux bien informés du Marché commun ne conçoivent guère que la Grande-Bretagne puisse à la fois abandonner la petite zone en adhérant au Marché commun et lui demeurer fidèle. En fait, la petite zone est virtuellement décédée à présent que la Grande-Bretagne et le Danemark lui tirent la révérence." (...).

"L'impression est que les choses pourraient plus facilement s'arranger avec certains membres du Commonwealth qu'avec d'autres. Les difficultés pourraient, en effet, être plus grandes avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada qu'avec les autres associés traditionnels de la Grande-Bretagne. Un détail en dit long. Ces trois pays proclament qu'ils devront participer aux négociations d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun comme membres à part entière. Leur confiance en Londres est, en effet, insuffisante. Mais une telle exigence paraît impossible à satisfaire du côté des Six." (...).

"Il semble que le Conseil de ministres des Six de la fin septembre confirmera pour le reste la tendance qui se manifeste actuellement et suivant laquelle la négociation avec la Grande-Bretagne ne pourrait pas aboutir à une refonte du Traité de Rome. Seules des adaptations de technique intérieure sont concevables dans la répartition des voix au sein des organes de direction et les clefs fixant

les contributions financières, pour ne citer que ces deux exemples. Des protocoles annexes seraient suffisants pour régler les autres questions comme le constate d'ailleurs le Danemark dans sa lettre de demande d'adhésion. La Grande-Bretagne n'a pas pris position cependant et si on sait où commence une négociation, on ignore où elle peut finir.

"Autre notation importante : l'accélération du Marché commun en cette fin d'année ne pourrait pas être retardée par les négociations avec Londres. On assure que le gouvernement MACMILLAN ne ferait pas de difficultés à ce propos. Mais peut-être y en aura-t-il au sein des Six."

Le choix de M. HEALTH comme négociateur inspire ces réflexions à DE NIEUWE GIDS (19-20 août) : "Cette fois, on est sérieux à Londres. En réalité, on l'a toujours été ... mais dans une autre direction. Cependant, ce seront les faits qui devront prouver que la collaboration économique des pays de l'Europe occidentale se mettant en marche, la Grande-Bretagne n'en deviendra pas la septième roue ... ou même le premier frein."

Annonçant l'ouverture des négociations officielles pour le 23 septembre 1961, L'ECHO DE LA BOURSE (5 septembre) écrit : "Avant cette date, les représentants des Six vont donc tenter d'harmoniser leurs points de vue et chercher une formule précisant d'une façon définitive les caractères initiaux de l'article 237 du Traité. Il apparaît, dès maintenant, que l'unanimité s'est faite au sujet de l'intangibilité du Traité de Rome : en conséquence les nouveaux membres en devront accepter les principes, ce qui écarte toute idée d'une association britannique sous la forme d'une quelconque union douanière."

+

+ +

Le GUARDIAN (libéral) du 5.8.1961 présente une critique du discours de MACMILLAN et de ses ministres aux Communes.

"L'attitude du gouvernement dans le débat de cette semaine sur le Marché commun - et cela est dû plus particulièrement aux discours des autres ministres qu'à ceux de MACMILLAN lui-même - a pu malheureusement éveiller sur le Continent des doutes quant à nos véritables intentions et à la profondeur de nos vues sur la signification du marché communautaire. C'est, en partie, la faute de l'opposition. Les porte-parole du gouvernement se sont heurtés à la neutralité habile de MM. GAITSKELL et WILSON et les allusions alarmantes à la John Bull qu'on percevait dans leurs discours. C'est pourquoi il eût été trop dangereux pour eux de

donner des directives claires à leurs "backbenchers", même s'ils l'avaient voulu. De là vient peut-être qu'ils aient mis l'accent sur le peu d'importance des engagements qu'ils prendraient. Mais cela n'est qu'une explication et nullement une excuse de l'embarras du gouvernement. Si, comme l'a fait remarquer M. Michael FOST, le leader de l'opposition a déclaré qu'il voulait bien devenir membre du club de football européen si on transformait ses règles en règles de cricket, il a semblé parfois que le gouvernement était d'avis que les footballeurs européens sont déjà en train de jouer au cricket sans le savoir. C'est une erreur dangereuse. Si le gouvernement fait tout son possible pour dire clairement à l'homme de la rue qu'il veut collaborer avec l'Europe sans instruire le peuple britannique de ce qu'est réellement le marché commun, deux choses peuvent se produire. Ou bien les Six refusent de nous admettre à des conditions raisonnables, ou bien le gouvernement, après les négociations, se trouve en pleine crise politique. En fait le marché commun a un arrière-plan politique. La raison de son institution est la création de la base économique pour l'intégration de l'Europe. Ce serait un non-sens que la Grande-Bretagne en devienne membre si le gouvernement et le peuple britannique n'acceptaient pas cet engagement à long terme. A en juger par certains passages du discours du premier ministre, celui-ci l'accepte effectivement. Mais s'il veut prendre place dans l'avant-garde de l'unité européenne, il doit donner à son parti et au pays des consignes moins ambiguës que jusqu'à présent."

Le TIMES (indépendant) du 31.7.1961 écrit :  
"M. MACMILLAN fera aujourd'hui une déclaration aux Communes et il s'efforcera de donner des directives à un parti qui, au fond, aurait besoin de plus de temps qu'il ne lui en est donné pour savoir avec certitude quelle voie il doit suivre. La belle assurance qu'il a eue parfois il y a quelques mois a disparu."

Dans un éditorial THE ECONOMIST (libéral) juge surtout utile de rappeler que le facteur négatif qu'est l'hostilité soviétique joue un rôle important dans la réalisation de l'unité européenne. "En ce lundi, M. MACMILLAN a semblé en avoir conscience lorsqu'il a justifié sa décision en se référant à "l'énorme force monolithique de la puissance soviétique". C'est exact, mais ce rappel contenait un avertissement clair. Si l'on se fie à cette force négative comme facteur d'unité on est à la merci du pouvoir de KHROUCHTCHEV de faire souffler selon les circonstances le zéphyr ou l'aquilon; et le résultat final porterait le sceau d'une entente de caractère négatif et défensif. L'opinion publique britannique a compris à peu près quels dangers comporte la division de l'Europe et que son pays n'a pas d'avantages à suivre seul son chemin au moment du danger. S'il ne s'agissait que de cela, la décision du gouvernement d'entamer des négociations avec les puissances du Marché commun aurait été applaudie et acceptée à l'unanimité par le pays. Mais il faut faire pénétrer dans l'opinion publique l'idée d'un but positif, selon lequel une Communauté européenne élargie

n'est plus seulement un système de défense mais un système qui est meilleur et plus utile pour le monde que ce que l'Europe a connu jusqu'à présent."

Le FINANCIAL TIMES du 1er août fait observer que le traité de Rome va plus loin que l'intégration économique. Les Français ont mis en particulier l'accent sur le but final de la Communauté, à savoir une certaine forme d'union politique entre ses membres, et sur le fait que la Grande-Bretagne ne peut y adhérer sans accepter ce but politique. Le premier ministre a laissé clairement entendre hier qu'il était conscient des conséquences politiques du traité et, en réalité, le fait que le général DE GAULLE préconise une forme d'union plus souple a pu convaincre le gouvernement de ne pas hésiter plus longtemps. Dans les prochaines négociations il s'agira de savoir s'il est possible que la Grande-Bretagne reste une entité parmi de nombreuses autres dans une Europe unie.

Le correspondant à Bruxelles du FINANCIAL TIMES a écrit le 7 septembre un article sur un certain nombre de questions de procédure qui doivent être résolues pour que les négociations puissent commencer : notamment : 1. Où auront lieu les négociations ? 2. Qui mènera les négociations pour le Continent : les six gouvernements séparément ou le Conseil de ministres de la C.E.E. ? 3. Qui sera le Chef de la délégation pour les négociations avec les Anglais : sera-ce M. SPAAK ou ce rôle sera-t-il assuré par roulement ?

Le correspondant de Bruxelles rappelle en outre les problèmes que pose l'adhésion ou l'association de l'Irlande et de pays politiquement neutres.

"Les Français inclinent, quant à eux, à penser que ces pays ne peuvent pas adhérer à la Communauté. Ils estiment que l'appartenance à la C.E.E. n'implique pas seulement automatiquement l'appartenance à l'Euratom et à la C.E.C.A. - opinion qui est partagée par les cinq autres pays - mais aussi une adhésion à la nouvelle Conférence politique au sommet des chefs de gouvernement du Marché commun. Les pays qui ne sont pas membres de l'O.T.A.N. peuvent difficilement assister à ces conférences qui ont été mises péniblement sur pied par les Français et que ceux-ci destinent dans une large mesure (bien qu'elles n'aient jamais été présentées comme telles) à être un contrepois européen à la prépondérance des Etats-Unis dans l'O.T.A.N., et donc une sorte de bloc à l'intérieur de l'O.T.A.N."

Le MELBOURNE HERALD (Melbourne, Australie) écrit : "Quelle que soit l'issue des négociations anglaises, nous devons dresser de nouveaux plans et développer de nouveaux marchés. En ce moment critique nous devons songer à nos propres intérêts. La décision britannique constitue pour nous un grand défi."

Le AUCKLAND STAR (Nouvelle Zélande) déclare : "La France a accepté que des territoires africains britanniques

puissent être associés au Marché commun aux mêmes conditions que ses territoires et les milieux autorisés français ont admis que l'agriculture de la Nouvelle Zélande obtienne un traitement particulier. Il semble donc qu'il reste une marge satisfaisante pour des négociations, mais la Nouvelle Zélande doit être sur ses gardes à chaque nouvelle étape pour défendre le mieux possible ses intérêts."

Le DAILY MIRROR (Sydney, Australie) a publié le commentaire suivant : "L'Australie n'a pas de raison de désespérer. Elle bénéficiera d'une très forte position dans les négociations. Toutes les préférences dont jouit actuellement la Grande-Bretagne pour ses exportations vers le vaste marché australien disparaîtraient et l'Australie pourrait importer des produits non-britanniques avec des droits d'importation moins élevés plutôt que des produits originaires de Grande-Bretagne."



### 3. La Communauté européenne et les pays en voie de développement.

Si les travaux de la Conférence eurafricaine ont été salués par toute la presse française avec optimisme, celle-ci a rapidement noté que tous les problèmes n'étaient pas résolus pour autant. Pierre DROUIN, dans un long article publié par LE MONDE du 23 juillet, étudie le dossier de l'association de l'Afrique au Marché Commun tel qu'il se présente pour les ministres. Il note que l'Allemagne et les Pays-Bas ont plus de relations commerciales en Afrique avec la zone sterling qu'avec la zone franc, ce qui explique certaines réticences, tandis que la France, en particulier, est totalement engagée dans une politique de préférence en faveur de certains Etats africains. Il expose les propositions de la Commission de la C.E.E. consistant à réduire de 50 % le tarif extérieur commun pour les principaux produits tropicaux et à compenser les insuffisances de cette mesure par toute une série d'aides financières et techniques. Les Africains, par contre, ont manifesté à Ouagadougou et à Strasbourg qu'ils entendaient obtenir des avantages financiers tout en conservant une préférence. Pierre DROUIN croit qu'ils ont compris, à Strasbourg, que tout n'était pas possible, mais il ne peut, pour l'instant, prédire ce que sera l'avenir de l'association de l'Afrique au Marché Commun.

La préférence accordée aux Etats africains soulève des remous notamment en Amérique Latine. La presse française en rend compte et accorde en particulier une certaine importance aux propositions faites par M. Douglas DILLON qui, lors de la conférence de Punta del Este, a promis aux nations africaines : "un soutien financier dans la cadre d'une initiative ayant pour but d'aider les exportations latino-américaines, en mettant fin aux tarifs douaniers préférentiels accordés aux nations africaines par les pays membres du Marché Commun".

L'AGENCE ECONOMIQUE du 10 août croit pouvoir ajouter : "Nous apprenons que les Etats-Unis avaient discuté en mars dernier de la suppression de ce système préférentiel lors d'entretiens séparés avec plusieurs pays du Marché commun et qu'ils avaient reçu une réponse assez favorable".

"Néanmoins, toute tentative en vue de mettre fin aux accords préférentiels que les pays du Marché commun ont maintenus avec leurs anciennes colonies africaines soulèvent des problèmes fort complexes".

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la presse française accorde une place encore plus grande aux tentatives faites de l'Amérique latine non plus pour s'opposer à la politique africaine du Marché commun, mais pour créer un Marché commun en Amérique latine. Le problème est exposé notamment par un long article de COMBAT du 25 juillet.

L'Afrique aussi essaie de s'organiser en organisme économique, et le JOURNAL DE GENEVE du 23 août, après avoir rappelé qu'un certain nombre d'Etats africains (ceux qui recherchent un lien avec le Marché commun) ont aussi décidé de créer une organisation de coopération inspirée de l'ancienne O.E.C.E., expose longuement l'attitude du "groupe de Casablanca" et les propositions faites par M. DOUIRI, Ministre de l'Economie nationale et des Finances marocain, à Conakry, tendant à la constitution d'une "union africaine de développement économique" dotée notamment d'un secrétariat général permanent et de comités spécialisés. L'article se termine ainsi: "En fait, il est permis de se demander si, en matière de coopération économique, les Etats africains s'apprêtent à se diviser en deux grands groupements, comme c'est le cas sur le plan politique et ne tardera pas à l'être aussi en ce qui concerne le syndicalisme".

Après la conférence de Strasbourg, s'est tenu à BARI un colloque groupant des parlementaires des différents pays européens et africains dont un certain nombre n'était pas représenté à Strasbourg. La presse française en a peu parlé sauf pour relever dans PARIS-PRESSE du 12 juillet le parallélisme qui existe entre les problèmes de l'association de l'Afrique au Marché commun et celui de l'adhésion de la Grande-Bretagne à celui-ci. Cet article constate que pour des raisons africaines, une certaine évolution se manifeste dans les sentiments britanniques à l'égard de l'Europe. "Jusqu'ici, nous les Britanniques, devaient avouer M. SMITHERS, avons été des autruches à l'égard de l'Europe. Or son unité est une nécessité pour elle-même et pour l'Afrique".

LE MONDE du 7 août a publié un long article de M. René VERMONT intitulé: "Aumône aux pays sous-développés ou "aide sélective" ? qui s'oppose à la méthode de la dispersion de l'aide de l'Occident aux divers pays sous-développés: "La réflexion sur "le bon usage de l'aide aux pays sous-développés" incite à modifier nos méthodes. Si l'Occident persévère dans son arrosage de subsides (inévitablement limités), il entretient un semblant de prospérité, fait naître des espoirs démesurés par rapport à certaines réalités, et en fin de compte travaille pour l'avènement des méthodes totalitaires."

"Pourquoi ne pas sélectionner certains pays ? Les aider par priorité à décoller afin de faire d'eux des économies-relais, des peuples-pilotes, des exemples vivants, qui, à leur tour, entraîneraient d'autres pays situés à des stades inférieurs de la croissance économique ? L'aumône perpétue la misère. L'assistance au "tiers monde" doit se rationaliser et, pour être efficace, devenir sélective!"

L'envoyé spécial à Belgrade de la GAZZETTA DEL POPOLO de Turin souligne le passage du discours prononcé le 3 septembre par le président TITO à la conférence des pays "non engagés" dans lequel il affirme que le marché commun européen comme l'A.E.L.E. mettent sérieusement en difficulté les pays non alignés. TITO a proposé que le monde balaie toute barrière économique et s'emploie à créer des organismes économiques universels au sein des Nations Unies ou en marge de celles-ci. Faisant allusion au colonialisme, TITO a soutenu qu'il faut en accélérer la liquidation définitive, ce pourquoi il est nécessaire aussi d'éliminer les énormes contrastes existant entre les différentes nations du monde et d'intensifier la coopération économique entre les pays riches et les pays sous-développés. A ce propos, TITO a affirmé que l'aide apportée par les grandes puissances est encore par trop modeste et que l'assistance technique et scientifique assurée par les organismes des Nations Unies est de très loin préférable aux accords économiques bilatéraux, surtout pour éliminer toute ingérence dans les affaires internes des pays exposés aux dangers du néo-colonialisme.

#### 4. Divers

##### POLITIQUE AGRICOLE

L'acuité avec laquelle les problèmes agricoles se sont posés en France au cours de l'été a entraîné bien souvent une allusion aux possibilités offertes en cette matière par le Marché commun. C'est ainsi que la conférence de presse organisée à l'issue de la réunion du 11 juillet de la Commission de l'Agriculture à Paris a obtenu un assez large écho. L'article le plus important étant celui de M. VITALI qui occupe deux pages dans la COTE DES FOSSES du 21 juillet. Cet article expose toutes les prises de position des parlementaires au cours de la conférence sous un chapeau qui insiste sur l'importance du système de prélèvements pour la politique agricole commune.

LE CAPITAL du 11 août publie un article de CLARUS s'en prenant aux déclarations de M. MANSCHOLT relatives à la nécessité d'un certain exode rural. Après avoir fait un bilan du commerce des produits agricoles il conclut : "Ces bilans européens et français sont suffocants et, avant de penser et de chercher à réduire le nombre des paysans français et européens, il semble que l'on serait mieux inspiré à s'appliquer à harmoniser les politiques agricoles des Six et puis, cette nécessaire mesure d'ordre établie et mise en pratique, on serait, sans aucun doute, mieux placé et outillé pour juger sagement si le nombre des paysans français et européens est trop élevé par rapport à nos besoins.

Jusque là, tout ce que l'on peut dire et souhaiter sur l'exode rural ne sera que fantaisie pure. Il

faudrait quand même que l'on arrive à penser sérieusement ce grave problème avant de lui proposer des solutions plus ou moins improvisées."

L'INFORMATION du 1er septembre de son côté publie une dépêche d'Indianapolis selon laquelle : "l'adoption des propositions de politique agricole commune formulées par la commission du Marché commun serait susceptible d'entraîner une diminution de 250 millions de dollars par an des exportations agricoles des Etats-Unis".

"Les exportations les plus atteintes seraient, selon M.KLEIN, celles des produits destinés à l'alimentation du bétail ainsi que celles du blé et de tabac."

"M.KLEIN s'est ensuite élevé contre le principe de droits variables compensatoires prévus dans le plan de la Commission Hallstein, qu'il a qualifié de contraire aux principes du G.A.T.T."

Sous le titre "Comment harmoniser les agricultures des six pays du marché commun", on peut lire dans le CORRIERE DELLA SERA (Milan) que l'applicabilité et les résultats de la politique agricole commune dont on cherche péniblement à déterminer les grandes lignes dépendront dans une large mesure de la solution que trouveront deux problèmes : le niveau de la protection douanière et le rythme du rapprochement des prix. La discussion est ouverte sur ces deux sujets auxquels l'Italie s'intéresse vivement.

"Nos exportations - conclut l'auteur de l'article - restent en général soumises à un régime de taxes douanières, celui-ci étant renforcé, dans une large mesure, par le système des prix minima. Nos importations par contre sont essentiellement représentées par des produits soumis à un régime de prélèvement. Parmi ces produits figurent principalement des matières premières, telles les céréales fourragères destinées à notre industrie de l'élevage ; l'an passé nous en avons importé au moins 24 millions de quintaux. Il est donc plus que légitime de se préoccuper des solutions qui seront adoptées. Celles-ci devraient être de nature à favoriser, dans le cadre du développement général de l'économie de la Communauté, un progrès équilibré de toutes les économies intéressées. C'est à bon droit que notre agriculture escompte qu'une contre-partie aux débouchés qu'elle offre à l'agriculture de ses partenaires notre marché qui est devenu un grand marché d'importation de produits agricoles!"

## POLITIQUE FINANCIERE

Les propositions de M. Jean MONNET relatives à la création d'un Fonds monétaire européen ont été généralement favorablement accueillies dans la presse française. D'après celle-ci (l'INFORMATION du 22 juillet par exemple) la Commission de la C.E.E. est aussi favorable à cette proposition, tandis que les ministres des finances des Six manifesteraient quelque réserve. C'est ainsi que COMBAT du 19 juillet écrit : "L'opinion a cependant prévalu au sein de la conférence, que le projet du Comité d'action de M. MONNET n'avait de chance de succès que dans le cas d'une adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Cette adhésion a été jugée politiquement souhaitable, mais les ministres des Finances ont estimé indispensable que la Grande-Bretagne prenne au préalable les mesures d'assainissement de sa balance de paiements nécessaires au maintien de la stabilité monétaire."

## POLITIQUE SOCIALE

La publication par le JOURNAL OFFICIEL des Communautés du règlement relatif à l'ouverture de la première étape dans la libre circulation des travailleurs est favorablement commentée par la presse française. C'est ainsi que dans le FIGARO du 31 août Jean LECERF, après avoir analysé le nouveau règlement conclut : "Qu'on songe aux chômeurs italiens qui, les premiers sans doute, vont bénéficier de ces mesures. Qu'on songe aussi au champ d'action qu'elles offrent au personnel hautement qualifié, à la main-d'oeuvre rare qui pourra choisir un emploi avec plus de liberté. Qu'on songe aux entreprises qui ne progressent plus faute de trouver du personnel sur le marché national. Qu'on songe au vent du large qui va secouer enfin nos bureaux de main-d'oeuvre trop souvent assoupis..."

C'est un pas dans la bonne voie."